

A PARIS,

Par JEAN ANISSON, Directeur de l'Imprimerie Royale.

MDCXCIV.

DERNIERES OBSERVATIONS SUR LES MALADIES DES FEMMES GROSSES ET ACCOUCHE'ES.

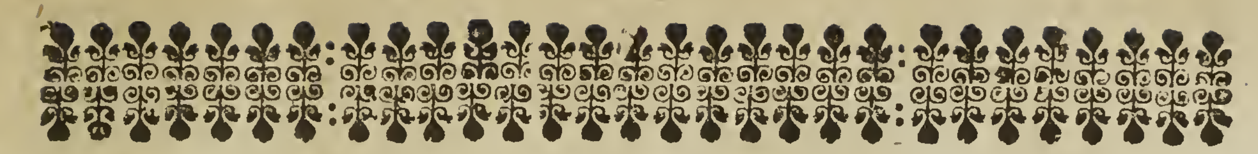
Par FRANÇOIS MAURICEAU, *Maître és Arts, & ancien Prevôt de la Compagnie des Maîtres Chirurgiens Jurez de la Ville de Paris.*



A PARIS,
Chez LAURENT D'HOURY, rue S. Severin, au Saint Esprit, vis-à-vis la rue Zacharie.

M. DCC. VIII.

AVEC PRIVILEGE ET APPROBATION.



DERNIERES OBSERVATIONS
SUR LES MALADIES
DES FEMMES GROSSES ET ACCOUCHE'ES.

1. OBSERVATION. Le 12. Octobre 1693. je vis une jeune Femme âgée de 20. ans, accouchée depuis trois semaines, au terme de neuf mois de sa premiere grossesse de deux enfans mâles, qui n'avoient qu'un délivre commun. Le premier de ces Enfans étoit vivant, & avoit la proportion ordinaire aux Enfans de neuf mois; mais le second étoit mort, & n'avoit que celle d'un enfant de trois ou quatre mois au plus; de sorte qu'il falloit qu'il eût été mort au ventre de sa Mere durant plus de cinq mois, dont elle n'avoit neanmoins reçû aucune incommodité extraordinaire, non plus que cet autre Enfant qui étoit vivant, quoi qu'il eut tiré sa nourriture du même délivre qui étoit commun à ces deux Enfans. La raison de cet évenement vient de ce que les Enfans jumeaux qui n'ont qu'un délivre commun, sont neanmoins separez l'un de l'autre par leurs membranes & par leurs eaux particulieres qui les envelopent, & qu'ils ont aussi leurs vaisseaux particuliers qui leur fournissent la nourriture sans se communiquer de l'un à l'autre; & lors que les eaux des Enfans avortons qui viennent à mourir prématurement au ventre de la mere, ne s'écoulent point par la rupture des membranes qui les contiennent, ils s'y peuvent encore conserver durant un long-temps, sans aucune corruption cadavéreuse; ce qui est cause qu'ils ne paroissent, au temps que la nature s'en délivre, que de la proportion qu'ils étoient lors que le principe de vie a été détruit en eux.

2. OBSERVATION. Le 13. Octobre 1693. je vis une Femme âgée de 38. ans, ou environ, qui avoit depuis un an, le ventre aussi tumefié, que si elle eût été grosse d'Enfant, comme elle se l'étoit imaginé durant un long-temps; de sorte que voyant que le terme de sa pretenduë grossesse étoit passé, elle me consulta pour sçavoir au vray si elle n'étoit point grosse; l'ayant examinée comme elle le desiroit, je connus que la tumeur de son ventre ne procedoit que d'une hydropisie, qui lui étoit arrivée par la diminution & par la suppression entiere de ses mois; à quoi elle avoit été d'autant plus disposée, qu'elle avoit été toûjours sterile, & d'une complexion valetudinaire, comme ont coûtume d'être la plûpart des Femmes steriles. Un de mes Confreres avec lequel je la vis, lui fit peu de jours aprés,

la ponction du ventre, mais inutilement ; car elle mourut quelques jours ensuite, comme je l'avois bien prédit par toutes les mauvaises dispositions où elle étoit lors que je la vis. Cette experience me confirma ce que beaucoup d'autres m'avoient fait connoître, qui est que la privation, ou la considerable diminution des menstruës des Femmes, est presque toûjours la principale cause des hydropisies qui leur arrivent, ou du moins la cause adjuvante.

3. Observation. Le 27. Novembre 1693. j'ay accouché une Femme de son premier Enfant, qui étoit un Garçon mort en son ventre depuis deux jours, au terme de sept mois & demy. Cette Femme avoit pour lors les deux cuisses, & les deux lévres de la vulve extrémement turmefiées, depuis cinq ou six jours ; ce qui lui étoit subitement arrivé aprés un gros rhume, en maniere de fluxion de poitrine. Elle accoucha neanmoins assez heureusement, & se porta bien dans la suite ; la nature s'étant fort bien dégagée de toutes les humeurs qui lui avoient extraordinairement tumefié les cuisses, & les lévres de la vulve, par une bonne & ample évacuation des vidanges de sa couche, faute de quoi ces mêmes humeurs n'ayant un aussi libre & entier dégagement qu'elles eurent heureusement, auroient pû refluer vers sa poitrine, qui avoit été fort débilitée par ce gros rhume, dont elle avoit été beaucoup incommodée avant son accouchement, qui en fut prématuré ; ce qui l'auroit mise en grand danger de la vie, comme il y avoit lieu de le craindre.

4. Observation. Le 8. Janvier 1694. j'ay accouché une Femme d'un Enfant de sept mois, qu'elle portoit mort en son ventre depuis quinze ou vingt jours qu'elle s'étoit blessée, par une tres-violente contorsion de reins : cependant elle se porta bien aprés être accouchée ; mais auparavant elle étoit dans une continuelle inquietude, ne sentant point du tout remuer son Enfant depuis plus de quinze jours, & ne doutant pas qu'il ne fut mort, comme elle m'en assuroit ; elle auroit bien desiré que je l'en eusse délivrée dés ce temps-là, dans la crainte qu'elle avoit que cet Enfant mort en son ventre, ne la fit aussi mourir dans la suite : Mais ne voyant en elle aucun autre accident qui m'obligeât d'accelerer son accouchement : Je lui dis que quoi qu'elle fut certaine que son Enfant fut mort en son ventre, comme il y avoit grande apparence, par beaucoup de signes qui confirmoient son opinion : il falloit neanmoins attendre pour l'en délivrer, que la nature eut commencé par les signes ordinaires d'un travail déclaré, à témoigner qu'elle vouloit l'expulser, & que l'on voyoit beaucoup de Femmes porter leur Enfant mort en leur ventre des mois entiers, quand leurs eaux n'étoient pas écoulées, sans interesser leur santé, comme il lui arriva, ainsi que j'ay dit.

5. Observation. Le 8. Fevrier 1694. je délivray une Femme de l'arriere-faix d'un petit fetus qui n'étoit pas plus gros qu'une grosse mouche à miel, qu'elle avoit rendu un jour & demy auparavant, avec une perte de sang si considerable, qu'elle lui avoit causé plusieurs foiblesses. Le délivre de ce petit Avorton étoit semblable à ces especes de corps étrangers

qu'on qualifie ordinairement du nom de faux-germe, qui ne sont proprement que des vrais délivres : celui-cy étoit de la grosseur d'un petit œuf de poule. Aussi-tôt que j'en eus délivré cette Femme, sa perte de sang cessa. Elle s'étoit blessée il y avoit dix jours, en faisant un faux pas, croyant pour lors être grosse de prés de deux mois ; mais elle pouvoit ne l'être que de trois semaines de moins, car si elle l'eût été de deux mois, ou environ, comme elle le croyoit, ce petit fetus Avorton, auroit été d'une proportion bien plus grande que celle qu'il avoit lors qu'elle le vuida.

6. OBSERVATION. Le 16. Fevrier 1694. je vis une Femme qui étoit accouchée le même jour de son premier Enfant qui étoit vivant, laquelle avoit été surprise de convulsions un peu avant que d'accoucher, qui ayant encore continué aprés qu'elle fut accouchée, la firent mourir le lendemain. Un de mes Confreres qui l'avoit vûë avant moy, lui avoit fait faire deux grandes saignées du bras : Mais j'aurois préferé de faire ces saignées du pied aprés qu'elle fut accouchée, comme je l'ay fait faire en plusieurs autres semblables occasions, avec un bon évenement : car aprés l'accouchement, & principalement dans les premiers jours, il faut toûjours autant que l'on peut, vuider la plenitude des humeurs par les parties inferieures, imitant la nature, qui tâche toûjours de s'en dégager par ces voyes en ce temps.

7. OBSERVATION. Le 9. Mars 1694. j'ay accouché une Dame d'un Enfant mâle qui vint à terme, & se portoit bien, quoique la Mere eut eu une jaunisse par tout le corps lors qu'elle n'étoit grosse que de six mois, qui lui dura plus de six semaines : cependant lors qu'elle accoucha de cet Enfant, ils ne se ressentoient point de cette jaunisse, & se portoient bien tous deux : Mais l'arriere-faix étoit tout jaunâtre, ce qui étoit une marque évidente que le sang de la Mere, infecté de l'humeur qui lui avoit causé cette jaunisse, avoit été purifié en se filtrant dans la substance spongieuse de cet arriere-faix, devant que d'être distribué à l'Enfant, pour sa nourriture, qui est un usage fort considerable, auquel cette partie est destinée.

8. OBSERVATION. Le 11. Mars 1694. j'ay délivré une Femme d'un petit Enfant mâle de trois mois & demy, qu'elle portoit mort en son ventre, depuis six jours qu'elle avoit été blessée par une chute, ayant pour lors une tres-grande perte de sang. Ce petit Avorton avoit à proportion de son corps le cordon de l'Ombilic extraordinairement long, dont il avoit même deux ou trois tours au bras, & des autres tours au col, tous lesquels contours de ce long cordon l'ayant extrêmement accourci, avoient beaucoup contribué à causer cette grande perte de sang, qui arriva à cette Femme, par le détachement de l'arriere-faix dans la matrice, laquelle perte cessa aussi-tôt que je l'eus délivrée de cet Avorton, aprés quoy elle se porta bien.

9. OBSERVATION. Le 25. Mars 1694. j'ay accouché une Femme au terme de huit mois & demy de sa grossesse, d'un Enfant mâle qui se portoit tres-bien, quoique sa Mere eut été fort malade durant dix ou douze jours d'une fiévre continuë, & qu'elle eut été en ce temps quatre ou cinq

jours sans sentir mouvoir son Enfant ; ce qui lui fit croire pour lors qu'il étoit mort en son ventre: cependant elle étoit guerie de cette dangereuse maladie depuis trois semaines, & nonobstant la cessation du mouvement de son Enfant qu'elle n'avoit point senti durant quatre ou cinq jours, comme je viens de dire, elle le sentit remuer à son ordinaire dans la suite, & en accoucha tres-heureusement. Cet exemple fait manifestement connoître que la cessation du mouvement d'un Enfant au ventre de sa Mere durant un aussi long intervale, n'est pas un signe certain qu'il soit mort, s'il n'est accompagné de plusieurs autres qui denotent aussi la même chose.

10. Observation. Le premier May 1694. j'ay accouché une Femme d'un Enfant mâle qui vint naturellement à terme ; mais cet Enfant avoit une cicatrice à la levre superieure, aussi apparente que celle qui paroît aprés la réünion d'un bec de Liévre ; ce qui avoit été imprimé à l'Enfant dés les premiers jours de sa conception ; auquel temps la Mere avoit fixement regardé avec attention une personne qui avoit un bec de Liévre figuré comme il paroissoit à son Enfant. Ces sortes de marques peuvent quelquefois bien à la verité être imprimées au corps de l'Enfant dans l'intervale des sept ou huit premiers jours de la conception, comme il étoit arrivé à cet Enfant, auquel temps toutes les parties sont tres-molles ; mais je ne crois pas que la figure des parties d'un Enfant puisse être changée, ou difformée par ces sortes d'imaginations de sa Mere aprés le troisiéme mois de sa conception : car pour lors toutes les parties du corps ont assez de fermeté & de solidité pour resister à ces sortes d'impressions..

11. Observation. Le 7. May 1694. j'ay accouché une Dame d'un petit Enfant mâle de quatre mois & demy ou environ, qui étoit vivant, & jetta même trois ou quatre petits cris, aussi-tôt que je l'eus délivrée de cet Enfant, qui venoit les pieds devant avec sortie du cordon de l'ombilic. La Mere étoit d'une habitude fort replete, qui avoit eu une subite frayeur deux ou trois jours auparavant, en voyant sa Femme de Chambre évanoüie par des vapeurs ausquelles elle étoit sujette, & qui auroit pû être préservée de la Couche prématurée qui lui arriva par cette subite frayeur dont elle fut inopinément surprise ; si elle avoit voulu suivre le bon conseil que je lui avois donné, de se faire saigner plus d'un mois auparavant, sans attendre pour faire cette saignée de précaution qu'elle fut au demy terme de sa grossesse, comme ont coûtume de faire la plûpart des femmes ; car il est tres-certain qu'il est bien plus salutaire de faire cette premiere saignée aux Femmes qui ont besoin de ce remede dés le second ou le troisiéme mois de leur grossesse, que d'attendre plus long-temps.

12. Observation. Le 27. Juillet 1694. j'ay accouché une Femme au terme de huit mois & demy de deux Enfans vivans, dont le premier qui étoit un Garçon, présentoit le côté de la fesse, la Mere ayant vuidé les eaux de cet Enfant dés le jour précedent : Je le tiray vivant & se portant assez bien, étant d'une proportion ordinaire aux Enfans de ce terme ; mais la voulant délivrer de l'arriere-faix, je reconnus aussi-tôt qu'elle avoit en-

core un second Enfant qui se presentoit naturellement, cependant considerant que c'étoit une Femme tres-delicate, & qu'elle avoit été bien debilitée par l'Operation qu'il fallut entreprendre pour la deliver de ce premier Enfant, en le tirant par les pieds aprés l'avoir retourné, & qu'il y avoit à craindre que ce second Enfant ne put pas être expulsé, quoi qu'il se presentât par la tête, & ne vint à perir par le delai de l'Operation, & qu'il ne survint à la Mere quelque dangereuse perte de sang, je jugeai plus à propos de le retourner pour le tirer aussi par les pieds comme je fis. Ce dernier Enfant étoit une Fille vivante, mais d'une proportion d'un quart plus petite que le premier : il n'y avoit qu'un seul Delivre qui étoit commun à ces deux Enfans: la Mere avoit eu les jambes fort enflées dans tout le dernier mois de sa grossesse, comme ont ordinairement toutes les Femmes grosses de plusieurs Enfans, qui ont aussi coûtume d'accoucher assez souvent quinze jours devant la fin du neuviéme mois de leur grossesse, comme il arriva à cette Femme, qui se porta neanmoins fort bien aprés que je l'eus ainsi delivrée.

13. OBSERVATION. Le 20. Aoust 1694. j'ai accouché une Femme d'un Enfant qui présentoit la main & le cordon de l'ombilic avec la tête, la Mere ayant vuidé toutes ses eaux dés le jour précedent ; je tirai cet Enfant vivant, aprés avoir repoussé sa main & le cordon de l'ombilic au derriere de la tête, que je reduisis par ce moyen dans la situation naturelle, empêchant cependant que ces parties que j'avois réduites, ne fussent derechef repoussées au dehors dans le temps des douleurs, jusques à ce que la tête de l'Enfant eut été entierement poussée au passage.

14. OBSERVATION. Le 30. Aoust 1694. je vis une Femme qui avoit une petite tumeur au sein droit au dessus du mammelon, laquelle étoit dure, & fortement attachée sur le muscle pectoral ; ce qui étoit cause d'une douleur assez considerable qu'elle sentoit au bras du même côté, qui me fit juger que cette tumeur quoique petite deviendroit avec le temps carcinomateuse, comme il arriva dans la suite, nonobstant tous les remedes qu'on lui fit pour l'en empêcher.

15. OBSERVATION. Le 10. Septembre 1694. je vis une jeune Dame âgée de 22. ans, qui avoit un flux de ventre continuel depuis prés d'un an, qui l'avoit reduite presque à l'extremité ; ayant de plus une tres-mechante toux qui denotoit qu'elle avoit toute la poitrine gâtée. On me dit pour lors qu'elle avoit eu depuis cinq mois quelque soupçon de grossesse, sur ce qu'elle n'avoit point eu ses mois depuis tout ce temps-là, & qu'elle avoit même crû avoir senti quelque espece de mouvement dans le ventre étant à Forges, où elle étoit allée par le conseil des Medecins, pour y prendre des eaux minerales pour son dévoyement, & qu'elle avoit encore eu quelques autres signes équivoques de Grossesse ; mais l'ayant examinée je lui trouvai l'orifice interne de la matrice si petit, & la matrice même si peu tumefiée, que je ne crus pas ce soupçon de grossesse bien fondé, & je lui dis que si j'avois été appellé plûtôt pour lui donner conseil, je l'aurois fait seigner depuis cinq mois entiers qu'elle n'avoit point eu ses menstruës, au moins trois ou quatre

fois, pour suppléer au défaut de cette évacuation naturelle, nonobstant la foiblesse où elle étoit reduite à cause de la perseverance de son devoyement. Je trouvai enfin cette Dame en si mauvais état lorsque je la vis, que je crûs qu'elle mourroit dans peu, comme il arriva sept ou huit jours ensuite. Elle vuida par le siege quelque jours devant que de mourir, un fort grand ver tout vivant, qui avoit été selon l'apparence, la cause des frequentes foiblesses & maux de cœur avec nausées & vomissemens dont elle avoit été travaillée : c'étoit la même Dame dont j'ai parlé en l'Observation 600. du Livre d'Observations que j'ai ci-devant donné au Public.

16. Observation. Le 24. Septembre 1694. je fus à Saint-Germain en Laye, voir une Femme accouchée depuis dix jours de son premier Enfant, par les mains d'une Sage-femme Angloise qui avoit desiré avoir mon conseil, sur les accidens qui étoient survenus à cette Femme aprés sa couche ; mais je trouvai la Malade en un fort mauvais état lorsque je la vis, ayant un tres-mauvais poulx avec de frequens tressaillemens convulsifs des bras & autres accidens, causez par une disposition inflammatoire de la matrice, qui la firent mourir quelques jours ensuite, comme je l'avois bien prédit en la voyant en ce mauvais état.

17. Observation. Le 10. Octobre 1694. j'ai accouché une Femme au terme de huit mois de sa grossesse d'un Enfant qui venoit les pieds devant, & qu'elle portoit mort en son ventre depuis plus de quinze jours, s'étant blessée par la grande fatigue qu'elle s'étoit donnée à solliciter son mari qui étoit malade, n'ayant eu pour lors aucun égard à la conservation de l'Enfant qu'elle portoit en son ventre : cette Femme se porta bien neanmoins aprés que je l'eus délivrée de cet Enfant mort, à quoi contribua aussi beaucoup la joye qu'elle eut de la bonne convalescence de son mari, qui adoucit bien le chagrin qu'elle pouvoit avoir de la mort de son Enfant. La joye contribuë bien à la verité à la bonne convalescence des Femmes en couche ; mais le chagrin au contraire leur cause souvent de funestes accidens.

18. Observation. Le 17. Octobre 1694. j'ai accouché une Femme d'un Enfant extrémement gros, que je lui tirai du ventre aprés qu'une Sage-Femme & trois assez celebres Chirurgens se furent lassez inutilement, en se relayant l'un aprés l'autre, pour tâcher de faire extraction de cet Enfant qui s'étoit présenté naturellement. La Sage-Femme essaya premierement de tirer cet Enfant par la tête qu'il presentoit ; mais comme il avoit vraisemblablement les épaules fort larges, & proportionnées au reste du corps, elle ne put venir à bout de tirer dehors cet Enfant, qui pour lors étoit vivant, ainsi qu'il paroissoit par les mouvemens manifestes de sa tête ; de sorte que cette Sage-Femme ayant épuisé enfin toutes ses forces, elle envoya querir le premier de ces trois Chirurgiens pour la secourir ; lequel étant venu fit de si violens efforts pour tirer la tête de cet Enfant, qu'il la separa entierement du corps, l'Enfant restant toûjours arrêté au passage par la grosseur de ses épaules. Ce premier Chirurgien s'étant ainsi lassé, le second qui fut mandé se mit à travailler, & arracha les deux bras de l'Enfant l'un aprés l'autre, sans pou-

voir venir à bout de faire ſuivre le corps, qui reſtoit toûjours au dedans; ce que voyant le troiſiéme Chirurgien voulut tenter de tirer l'Enfant par les pieds; & pour cet effet ayant amené un des pieds au paſſage, il le tira d'une ſi violente force, que l'os de la jambe ſe ſepara de l'os de la cuiſſe au droit du genoüil; cette jambe ne tenant plus à la cuiſſe que par le ſeul cuir, ſans que pour tout cela il pût faire ſuivre le reſte du corps de l'Enfant, ni qu'il put jamais trouver l'autre pied pour le tirer avec ce premier, comme il devoit avoir eſſayé devant que de tirer ainſi qu'il avoit fait ce premier pied ſeul; de ſorte que tous ces trois Chirurgiens ayant épuiſé l'un aprés l'autre toutes les forces de leur corps & de leur eſprit, furent obligez de renoncer à cette laborieuſe Operation. Ce fut en ce deplorable état que je trouvai cette pauvre Femme en arrivant chez elle, où l'on m'avoit mandé pour la ſecourir, comme je fis en la preſence de ces trois mêmes Chirurgiens que je trouvai auprés d'elle. Pour y parvenir, ayant fait mettre cette Femme dans une ſituation convenable à faire extraction du reſte du corps de ſon Enfant, dont ils n'avoient jamais pû venir à bout en plus de trois heures de temps qu'ils y avoient travaillé; je commençai à ôter la jambe droite de cet Enfant, que je trouvai pendante hors le paſſage, ne tenant plus à la cuiſſe que par la ſeule peau, comme j'ai dit, aprés quoi je gliſſai ma main dans la matrice, ce premier pied retranché m'ayant donné lieu de le faire aſſez facilement, pour y prendre l'autre pied que ces Chirurgiens n'avoient pas pû trouver, lequel j'amenai auſſi-tôt dehors; & l'ayant fortement empoigné, y ayant auparavant mis un lac, que je donnai à tenir à l'un de ces Chirurgiens afin qu'il m'aidât à le tirer lorſque je luy dirois, j'achevai facilement l'extraction du reſte du corps de ce gros Enfant, que la Mere croyoit avoir porté en ſon ventre dix mois entiers, en ſupputant le temps de ſa groſſeſſe par celui auquel elle avoit eu la derniere évacuation de ſes mois. Cette Femme ayant été ainſi delivrée ſe porta aſſez bien le jour enſuite, pour donner lieu d'eſperer qu'elle pourroit être aſſez heureuſe d'échapper, nonobſtant un ſi laborieux travail: Mais elle fut ſurpriſe dés le ſecond jour d'une ſi groſſe fiévre avec un tres-grand mal de tête, ébloüiſſement de la vûë, & d'une difficulté de parler avec une eſpece de paraliſie de la langue, que je crus qu'elle mourroit, comme il arriva au ſixiéme jour de ſon Accouchement. Si ces trois Chirurgiens avoient operé avec jugement comme je fis en leur preſence, ils auroient pu délivrer cette Femme qu'ils violenterent inutilement durant plus de trois heures entieres: cependant je la delivrai aſſez facilement en leur preſence, comme je viens de dire, en moins d'un demi quart d'heure. L'on connoîtra bien la cauſe pour laquelle ces Chirurgiens ne purent pas venir à bout de cette Operation qui leur fut ſi laborieuſe, quand j'aurai declaré la faute qu'un chacun d'eux avoit faite; qui eſt que le premier voyant que tous les violens efforts qu'il avoit fait pour tirer la tête de l'Enfant ne ſervoient de rien, il devoit introduire un doigt de chacune de ſes mains juſque ſous l'aiſſelle de chaque bras de l'Enfant, & donnant cependant la tête à tirer à une autre perſonne, il devoit lui-même tâcher de tirer dehors les épaules

de l'Enfant avec ses doigts glissez comme je viens de dire, sous l'aisselle de chacun des bras. Pour le second de ces Chirurgiens qui se mit à travailler aprés que le premier se fut fort fatigué & lassé, il tira bien à la verité les bras de l'Enfant dehors en conduisant les doigts de sa main sous chacun des bras; mais il fit aussi une grande faute; qui étoit qu'aussi-tôt qu'il en eut tiré un dehors, il le tira seul si fortement qu'il le démembra du corps de l'Enfant, ce qu'ayant fait, il tira encore l'autre bras seul & le démembra de la même maniere qu'il avoit fait le premier, sans pouvoir faire sortir le corps de l'Enfant qui resta toûjours au ventre de la Mere, ce qui ne seroit pas arrivé, si ce même Chirurgien, au lieu de tirer chacun des bras seul, les eut tirez tous deux ensemble; moyennant quoi en faisant une attraction directe, il auroit indubitablement tiré en même temps le corps de l'Enfant, dont il ne put pas venir à bout en ne tirant qu'un bras à la fois: car ainsi faisant, l'attraction étoit toûjours oblique, au lieu d'être droite, comme elle auroit été, si ayant amené au dehors les deux bras il les eut tirez, comme j'ai dit, également joints ensemble. Ce second Chirurgien s'étant donc fort fatigué ceda la place au troisiéme, qui crut mieux faire en retournant le corps de l'Enfant pour le tirer par les pieds, comme il essaya de faire autant qu'il put, en introduisant sa main dans la matrice, pour y chercher les pieds: en ayant trouvé un, il le tira dehors & la jambe jusqu'au genoüil: ayant cette jambe, il la tira d'une si grande force, qu'il la separa de l'os de la cuisse au droit du genoüil où elle ne tenoit plus qu'à la simple peau, pendante ainsi hors du passage: c'étoit là le deplorable état où je trouvai, comme j'ai dit, cette pauvre Femme. La faute que fit ce troisiéme Chirurgien étoit d'avoir voulu tirer cet Enfant qui étoit fort gros par un seul pied: car il devoit en ayant amené un au dehors, faire en sorte de trouver l'autre, afin de les tirer tous deux ensemble, comme on doit toûjours faire, quand les Enfans qu'on veut tirer par les pieds sont fort gros, afin de les pouvoir mieux retourner & de les tirer ensuite plus directement & plus facilement. Pour ne pas diminuer la reputation de ces trois Chirurgiens qui sont mes Confreres, je n'ai pas voulu les nommer, ni leur declarer la faute que j'avois connuë que chacun d'eux avoit faite, devant plus de dix personnes qui étoient presentes, lorsque je delivrai cette Femme: mais le lendemain ayant rencontré le plus celebre des trois je lui fis connoître sincerement ma pensée, en l'avertissant de ce que chacun d'eux devoit avoir fait en cette laborieuse Operation. Il m'avoüa avec la même sincerité que celle avec laquelle je lui parlai, qu'il étoit entierement de mon sentiment sur ce sujet, & me remercia bien de mon avertissement. Je le chargeai d'en avertir pareillement les deux autres, il me promit bien qu'il le feroit, afin qu'ils en pussent profiter aussi bien que lui.

23. OBSERVATION. Le 18. Octobre 1694. j'ai accouché une Femme d'un Enfant mâle, qui vint naturellement au terme de neuf mois complets, étant d'une bonne proportion convenable à ce terme, quoique la Mere eut eu une perte de sang assez considerable durant trois semaines, n'étant encore grosse que de deux mois, & qu'elle eût fait une violente chute sur le côté du ven-

tre

tre quinze jours avant que d'accoucher auſſi heureuſement qu'elle fit, tant pour elle que pour ſon Enfant qui ſe portoit tres-bien. L'on auroit pû croire que cette Femme ſeroit accouchée de cet Enfant juſtement à ſept mois, s'il n'avoit été que de la groſſeur & de la proportion ordinaire aux Enfans de ce terme prématuré, à cauſe de la perte de ſang qui étoit arrivée à la Mere au ſecond mois de ſa groſſeſſe, que l'on auroit pû croire n'avoir été qu'une ſimple évacuation menſtruelle; mais la groſſeur de ce même Enfant bien proportionnée à celle qui eſt ordinaire aux Enfans qui naiſſent au terme de neuf mois complets, faiſoit bien voir manifeſtement que celui-ci étoit veritablement de ce dernier terme, & que c'étoit une perte de ſang qui étoit arrivée à ſa Mere au ſecond mois de ſa groſſeſſe, & non pas une ſimple évacuation menſtruelle. Je pourrois bien rapporter plus de cent autres exemples ſemblables qui ſerviroient à confirmer la même choſe que celle-ci fait aſſez.

20. Observation. Le 14. Decembre 1694. je vis une Femme qui venoit d'avorter d'un petit Enfant de deux mois & demi, dont l'arriere-faix étoit reſté dans la matrice que je trouvai tout-à-fait fermée lorſque je la touchai; ce qui fit que ne voyant pas que cette Femme eut aucun autre accident preſſant, je jugeai plus à propos de commettre à la nature l'expulſion de cet arriere-faix, que de lui faire aucune violence pour dilater ſa matrice qui étoit entierement fermée, comme il auroit fallu faire pour l'en délivrer en ce temps; mais la nature s'en dégagea fort bien elle-même en cinq ou ſix jours, l'ayant expulſé en pluſieurs parcelles ſuppurées; aprés quoi cette Femme ſe porta bien. Il y a beaucoup plus de ſeureté dans ces ſortes d'avortemens de petits Enfans de ce terme, de commettre, comme je fis en celui-ci, à la nature l'expulſion de ces petits arriere-faix, quand on trouve la matrice fermée, que de faire aucune violence pour l'avoir, qui pourroit être dans la ſuite bien plus préjudiciable à la Mere.

21. Observation. Le 17. Decembre 1694. je delivrai une Femme d'un petit Enfant avorton corrompu & tout émacié, de la longueur du plus grand doigt de la main. Cette Femme croyoit être groſſe de quatre mois ou environ. Je la delivrai auſſi en même temps de l'arriere-faix de cet avorton, qui lui avoit cauſé une ſi grande perte de ſang, qu'elle en étoit tombée en foibleſſe par pluſieurs fois; mais auſſi-tôt que je l'eus ainſi delivrée, cette perte de ſang ceſſa, & la Femme ſe porta bien enſuite. Je me conduiſis differemment dans ces deux exemples que j'ai raportez dans ces deux dernieres Obſervations de l'avortement qui arriva à chacune de ces deux Femmes: car en celle de ci-devant je commis à la nature l'expulſion de l'arriere-faix, n'y ayant aucun accident qui m'obligeât de faire aucune violence pour ouvrir la matrice qui étoit fermée; mais en celle ci la Femme avoit une ſi grande perte de ſang, qu'elle auroit couru un grand riſque de la vûë, ſi je ne l'euſſe delivrée de la maniere que je fis, cette perte de ſang contribuant même pour lors à une plus facile dilatation de la matrice.

22. Observation. Le 30. Decembre 1694. j'ai accouché une Dame de

B

son premier Enfant, qui étoit un garçon, qui se portoit tres-bien & la Mere aussi, quoi qu'elle eut eu une fiévre double tierce continuë tres-violente avec les accidens d'une fiévre maligne, étant dans le sixiéme mois de sa grossesse, dont elle fut guerie par l'usage du Quinquina que je lui avois conseillé, aprés l'avoir fait saigner deux fois du bras.

23. OBSERVATION. Le 4. Janvier 1695. j'ay accouché une Dame de son premier Enfant, qui étoit une fille qui vint naturellement. Comme cette Dame n'avoit pas coûtume d'avoir bien reglement ses menstruës, & qu'elle étoit quelquefois jusques à quatre mois sans les avoir, plusieurs personnes la croyant grosse plûtôt qu'elle ne l'étoit devenuë, & voyant qu'elle passoit le temps auquel elle devoit accoucher, selon leur supputation, s'imaginoient que sa grossesse n'étoit pas veritable. Etant grosse de six mois ou environ, elle eut la petite verole, dont elle guerit heureusement, sans qu'il lui restât aucune incommodité, non plus qu'à son Enfant, au corps duquel il ne me parut aucun vestige de cette maladie, comme j'en ay vû à quelques autres Enfans, dont les Meres avoient eu durant leur grossesse une semblable maladie. J'en ay rapporté un exemple en l'Observation 600. du Livre d'Observations, que j'ay ci-devant donné au Public.

24. OBSERVATION. Le 5. Janvier 1695. j'ay accouché une Femme d'une fille, qui bien que tres-foible en venant au monde, ne laissa pas de se bien porter ensuite. La foiblesse de cet Enfant ne venoit que de la difficulté qu'il y eut en l'accouchement de cette Femme, à cause d'une forte constriction des parties interieures du Vagina, laquelle constriction procedoit des fortes cicatrices qui s'étoient faites en cette partie, aprés la pourriture qui y étoit arrivée ensuite de son précédent accouchement, qui étoit celui de son premier Enfant, où elle avoit esté fort maltraitée, & encore plus mal gouvernée dans la suite, par le Chirurgien qui l'avoit accouchée cette premiere fois; car il auroit dû empêcher par ses soins cette réünion interieure du Vagina, aprés que les escares que la pourriture qui arriva en cette partie s'en furent separez.

25. OBSERVATION. Le 10. Janvier 1695. je délivray une Femme qui avoit une tres-grande perte de sang, causée par un morceau d'arriere-faix de la grosseur d'un œuf de poule, que sa Sage-Femme en l'accouchant, il y avoit un mois, lui avoit laissé dans la matrice, ce qui lui avoit causé quelques mouvemens convulsifs il y avoit environ quinze jours: cependant ce corps étrange ne me paroissoit point plus corrompu que s'il n'eut séjourné que deux jours dans la matrice, où il avoit enfin causé cette grande perte de sang, le jour même que j'en délivray cette Femme, qui se porta tres-bien ensuite. La raison pour laquelle il ne me parut aucune corruption cadavéreuse en ce corps étrange qui avoit demeuré si long-temps dans la matrice, étoit qu'il falloit qu'il y eut été adherant durant tout ce temps, par quelques racines vives, qui venant enfin à s'en détacher, avoient été cause de cette perte de sang, qui lui arriva dans les efforts que la nature fit pour en faire l'expulsion.

26. OBSERVATION. Le 22. Janvier 1695. j'ay accouché une Femme de son premier Enfant, qui étoit une fille, qui vint naturellement; mais si foible quand elle vint au monde, qu'elle en paroissoit être prête d'expirer; cependant elle se porta bien dans la suite; mais comme la Mere étoit d'un âge assez avancé & d'une habitude assez replete, elle eut un travail fort laborieux durant plusieurs jours, & il lui survint plusieurs mouvemens convulsifs tres violens au deux & troisiéme, & même jusqu'au cinq & sixiéme jour de sa couche, qui m'obligerent à la faire saigner par deux fois du pied, aprés quoy elle commença à se mieux porter, & guerit parfaitement dans la suite.

27. OBSERVATION. Le 7. Mars 1695. j'ay accouché une Femme d'une fille à terme, qui se portoit bien, quoique la Mere n'étant grosse que de cinq mois, eut eu durant douze ou quinze jours une tres-violente fiévre dont elle fut guerie par l'usage du Quinquina. C'est un tres-bon remede dont on peut aussi-bien se servir pour les Femmes grosses que pour les autres personnes; mais il doit toûjours être précedé de quelque saignée du bras.

28. OBSERVATION. Le 5. Avril 1695. un de mes Confreres accoucha en ma presence, une femme âgée de 32. ans, qui étoit en travail depuis six jours de son premier Enfant, qui étoit resté ayant la tête engagée au passage depuis trois jours à cause de sa grosseur: il n'y avoit pour lors presque plus d'esperance de pouvoir sauver la vie à cette Femme, qui étoit si foible & si abbatuë, qu'elle mourut quelques heures ensuite que ce Chirurgien lui eut tiré du ventre avec un crochet son Enfant, qui étoit mort depuis plus de trois jours, comme il nous parut par sa corruption. J'avois vû cette Femme le jour précédent, & avois conseillé d'entreprendre l'Operation dés ce même temps, auquel elle avoit des forces suffisantes à pouvoir en esperer une bonne issuë; mais ce Chirurgien n'ayant pas suivi mon conseil, & ayant differé jusques au lendemain; ce delay fut cause que cette Operation fut entierement inutile. Il me parut même si necessaire de l'entreprendre dés cette premiere fois que je vis cette Femme, que je declaray pour lors que je l'aurois faite encore un jour auparavant, sans tant attendre inutilement comme l'on fit, sous pretexte que la Mere disoit qu'elle croyoit avoir senti son Enfant remuer il y avoit peu de temps; mais le degré de corruption qui paroissoit au corps de cet Enfant, aprés qu'on l'eut tiré du ventre de la Mere, me fit bien connoître que c'étoit plûtôt quelque tressaillement de matrice, ou quelques ventositez comprimées dans les intestins autour de la matrice, qu'un veritable mouvement d'Enfant qu'elle avoit cru avoir senti.

29. OBSERVATION. Le 6. Avril 1695. j'ay accouché une Femme à la fin du septiéme mois de sa grossesse, d'une petite fille morte en son ventre depuis quinze jours, sans aucune autre cause manifeste que d'un tres-violent vomissement, depuis lequel temps elle ne l'avoit plus senti remuer. Mais si cette Femme eut suivi le salutaire conseil que je lui avois donné de se faire saigner devant que cet accident lui arriva, elle auroit peut-être pû l'éviter,

comme auroit aussi pû faire une autre Femme que je délivray le 25. Juin suivant, d'un petit Enfant de trois mois, tout émacié & mort en son ventre depuis dix jours sans autre cause manifeste, sinon qu'elle avoit été aussi beaucoup travaillée de tres-violens vomissemens, & avoit negligé de suivre le conseil que je lui avois donné de se faire saigner.

30. Observation. Le 30. Juin 1695. j'ay accouché à Versailles une Dame, d'une Fille qui vint naturellement au terme de neuf mois complets, la Mere & l'Enfant se portant bien tous deux, quoique la Mere, six semaines auparavant, n'étant pour lors grosse que de sept mois & demy, eut été extrémement travaillée durant vingt-quatre heures de tres-violens vomissemens, qui lui faisoient vuider jusques à des matieres noires qui paroissoient venir des intestins avec de tres-grandes douleurs dans le ventre, & principalement en l'hypocondre droit, vers la region du foye; ce qui me fit juger que cet accident ne procedoit que d'une bile qui se fermentant extraordinairement dans la Vessie du fiel, le causoit en se dégorgeant par le canal hepatique dans le premier intestin, d'où elle refluoit par la violence du vomissement jusques au fond de l'estomach; mais ce même accident se calma aussi-tôt que j'eus fait saigner du bras cette Dame, qui porta ensuite son Enfant jusques au terme de neuf mois complets, & en accoucha tres-heureusement comme j'ay dit.

31. Observation. Le 7. Juillet 1695. j'ay accouché une Femme de deux gros Enfans mâles, dont le premier presentoit la main & l'épaule avec sortie du cordon de l'Ombilic; & le second venoit les pieds devant. Je les tiray tous deux vivans & se portant bien, ayant repoussé au dedans la main & l'épaule & le cordon de l'Ombilic de ce premier Enfant, pour le tirer par les pieds aprés l'avoir retourné; ce qu'ayant fait, je tiray aussi le second par les pieds qu'il presentoit, comme j'ay dit; c'étoit la cinquiéme grossesse de cette Femme, qui avoit déja eu en sa premiere grossesse deux Enfans, dont l'un étoit un garçon, & l'autre une fille; mais dans cette derniere grossesse, les deux Enfans mâles dont je la délivray, étoient extrémement gros pour des Jumeaux, à cause que contre l'ordinaire des Femmes qui accouchent de deux Enfans, & qui ne les portent presque jamais jusques à la fin du terme des neuf mois accomplis; elle avoit porté justement à ce qu'elle me dit, ceux-ci neuf mois entiers. Ces deux Enfans avoient chacun un gros arriere-faix separé l'un de l'autre. L'exemple de cette Femme, qui dans ces deux differentes grossesses avoit fait en l'une deux Enfans mâles, & en l'autre un garçon & une fille, fait bien voir qu'il y a dans la matiere seminale de la femme, aussi-bien qu'en celle de l'homme, des parties qui peuvent cooperer & engendrer des Enfans de different sexe.

32. Observation. Le 22. Juillet 1695. je délivray par cas fortuit une pauvre Jardiniere, qui en revenant à cinq heures du matin de la Halle, où elle avoit esté porter une grande hotée de legumes, venoit d'accoucher dans le moment d'une grosse fille vivante, ayant esté tout d'un coup sur-

prise de tres-vives douleurs d'accouchement au milieu du grand chemin, sur les Ramparts de la Ville, derriere les murs du Convent des Capucines, où la Providence de Dieu m'ayant fait passer pour le soulagement de cette pauvre femme ; dans ce même moment je la délivray aussi-tôt de l'arriere-faix de cet Enfant dont elle venoit d'accoucher, en se tenant tout debout suspenduë au col d'une autre femme qui l'accompagnoit ; l'ayant ainsi délivrée, elle avoit tant de courage qu'elle vouloit s'en aller à pied à son logis qui étoit fort éloigné ; mais je ne le voulus pas permettre, pour éviter qu'elle ne tombât en foiblesse, je la fis reporter chez-elle par trois ou quatre personnes qui s'étoient rencontrées-là en passant, & qui voulurent bien à ma priere donner ce secours à cette Femme, qui s'étant informée de mon nom & de ma demeure à quelques-uns d'eux qui me connoissoient, vint chez moy huit ou dix jours ensuite, pour me remercier du charitable secours que je lui avois donné.

33. OBSERVATION. Le 7. Aoust 1695. je vis avec un de mes Confreres une Femme âgée de 60. ans, qui aprés avoir eu durant douze ans une entiere privation de ses menstruës, avoit eu neanmoins par de longs intervales de temps quelque perte de sang, qui s'étant renouvellée plus fortement depuis six mois, lui avoit fait vuider le même jour que je la vis une espece de corps étrange de la grosseur d'un œuf de poule, qui paroissoit presque semblable à un morceau d'arriere-faix, sinon qu'il étoit mollasse, & n'avoit aucune liaison de fibres, comme si c'eût été une espece de graisse rougeâtre, ce qui me fit croire que c'étoit un gros fongus que la nature avoit elle-même expulsé hors de la matrice. J'ay vû en plusieurs autres Femmes de ces sortes de corps étranges de differente grosseur, que l'on ne doit pas croire avoir esté engendrez par conception. Ce sont des excroissances de chair fongueuse attachées à la substance interieure de la matrice en maniere d'hemoroïdes, que l'on sent quelquefois se presenter à l'embouchure de son orifice interne d'une grosseur fort considerable, & qui sont extirpables par la ligature qu'on y peut faire, quand leur base est petite ; j'en ay extirpé de la sorte à quelques Femmes, pour remedier à un continuel écoulement d'humeurs de cette partie, dont elles ont esté gueries aprés cette operation.

34. OBSERVATION. Le 13. Septembre 1695. j'ay accouché une Dame âgée de 35. ans de son premier Enfant, qui étoit un gros garçon qui vint naturellement. Cette Dame avoit été sterile à son grand regret durant les quatre premieres années de son mariage : m'ayant consulté pour en connoître la cause, & y remedier s'il étoit possible. Je lui conseillay de se baigner en son logis, & d'aller ensuite à Forges pour y prendre les Eaux minerales, qui lui furent si salutaires, qu'elle devint grosse de cet Enfant quelques mois ensuite, comme il est arrivé à beaucoup d'autres Femmes à qui j'ay donné le même conseil, tant pour la même intention que pour remedier à plusieurs incommoditez ausquelles elles étoient sujettes. Il faut remarquer que le Bain d'eau tiede est fort utile avant l'usage de la boisson de

ces Eaux minerales ; parce que le Bain amolissant toutes les parties, les rend plus pénétrables à ces Eaux minerales, qui passant mieux à travers la substance des parties, où il y a quelque obstruction, les en délivre plus facilement ; & l'on doit encore remarquer qu'il y a dans toutes les Eaux minerales un certain esprit pénétrant, qui est si subtil qu'il s'évapore facilement, presque aussi-tôt que ces Eaux sont hors de leur source. C'est pourquoy elles sont incomparablement plus salutaires étant prises au lieu même de leur source, que lors qu'on les prend en d'autres lieux qui en sont éloignez.

35. OBSERVATION. Le 16. Septembre 1695. je délivray une Femme d'un petit Enfant avorton de trois mois; elle étoit pour lors dans une grande perte de sang, qui lui étoit arrivée aprés avoir senti huit jours auparavant de grandes douleurs dans le ventre, dont elle fut tout d'un coup surprise, par le grand & subit chagrin qu'elle avoit eu en apprenant la resolution qu'une de ses sœurs, qui lui disoit adieu, avoit prise de se retirer du monde, pour aller passer le reste de ses jours dans un Convent. On peut voir par cet exemple que les grandes & subites agitations de l'esprit, peuvent aussi-bien que celles du corps, causer aux Femmes grosses l'avortement de leur Enfant, & principalement quand ces violentes passions de l'esprit sont fort chagrinantes, comme fit celle-cy en cette Femme dont je viens de parler ; ou que ces mêmes agitations de l'esprit sont tres-turbulentes, comme sont la colere outrée, ou une grande & subite frayeur, dont j'ay vû plusieurs exemples.

36. OBSERVATION. Le 5. Octobre 1695. je vis une Femme qui venoit d'accoucher tres-heureusement d'une fille qui vint naturellement, quoique le cordon de l'Ombilic se presentât à côté de la tête de son Enfant, à ce que me dit la Sage-Femme qui l'avoit accouchée ; & comme son accouchement fut tres-prompt, cela fit que la santé de l'Enfant n'en fut pas interessée par la sortie de ce cordon, qui ne demeura ainsi engagé au passage que tres-peu de temps ; car autrement y restant long-temps comprimé, cela l'auroit certainement fait perir en le privant du sang qui doit se communiquer à l'Enfant, pour le vivifier durant tout le temps qu'il est au ventre de sa Mere.

37. OBSERVATION. Le 10. Octobre 1695. j'ay accouché au terme de sept mois & huit jours une Dame de son premier Enfant, qui étoit une petite fille proportionnée au terme prématuré où elle étoit née. Cependant comme elle avoit ces huit jours plus que le terme de sept mois entiers, elle paroissoit pour lors, nonobstant sa petitesse & la delicatesse ordinaire aux Enfans nez à ce terme, donner quelque petite esperance de pouvoir vivre dans la suite. Cet Enfant venoit la face en dessus, & la Mere avoit eu une presque continuelle évacuation de ses eaux depuis plus d'un mois entier, pour raison dequoy je lui avois fait garder exactement le repos au lit durant tout ce temps. L'arriere-faix de ce petit Enfant étoit fort gros & fort épais par raport à la petitesse de l'Enfant, ce qui fut cause que la Mere qui étoit

d'une habitude aſſez pletorique, vuida une ſi grande abondance de ſang durant les deux premieres heures aprés être accouchée, qu'elle en tomba par plusieurs fois en de mediocres foibleſſes qui ceſſerent aprés cela : de ſorte que l'on peut dire que nonobſtant l'état où elle étoit depuis un mois entier, par un écoulement preſque continuel des eaux de ſon Enfant qui venoit la face en-deſſus, l'embompoint de cette Femme qui paſſoit la mediocrité, & ſon âge qui étoit pour lors un peu avancé, qui ſont toutes diſpoſitions qui peuvent rendre un travail fort laborieux dans un premier accouchement; le ſien ne laiſſa pas d'être aſſez heureux pour la Mere qui ſe porta bien aprés; mais comme ſon Enfant étoit venu à un terme trop prématuré, il fut toûjours dans la ſuite d'une tres-foible complexion & ne vêcut que quatre ou cinq ans.

38. Observation. Le 29. Octobre 1695, j'accouchai une Dame d'un tres-gros garçon qui vint naturellement; mais il avoit le cordon de ſon nombril ſi extraordinairement long, que je le trouvai en avoir deux tours au col; ce qui tenant ainſi l'Enfant bridé, avoit prolongé le travail de la Mere durant un jour & demi; outre laquelle diſpoſition de ce cordon, je trouvai encore qu'il étoit noüé d'un veritable nœud, à trois doigts du ventre de l'Enfant, comme je l'avois déja vû en ſept ou huit autres Femmes, qui avoient auſſi toutes le cordon de leur Enfant extraordinairement long & noüé de même,] & quoique cette Dame fut extraordinairement delicate, & ſi maigre qu'elle en étoit toute émaciée, n'ayant pris durant tout le cours de ſa groſſeſſe que tres-peu d'alimens, ſon Enfant ne laiſſa pas d'être extarordinairement gros, l'ayant même porté en ſon ventre douze ou treize jours plus que le terme de neuf mois entiers; à quoi avoit bien pû contribuer le repos exact qu'elle avoit gardé en ſon lit durant tous les ſept & huit premiers mois de ſa groſſeſſe, afin de ſe préſerver d'un accouchement pareil à celui qui lui étoit arrivé en ſa précédente groſſeſſe, qui étoit ſa premiere, où elle étoit avortée malheureuſement d'un Enfant de trois mois.

39. Observation. Le 6. Novembre 1695. j'ai accouché une Dame de ſon premier Enfant, qui étoit une fille qui vint naturellement : cette Dame aprés s'être aſſez bien portée durant les ſix premiers mois de ſa groſſeſſe, fut griévement malade d'une fiévre double tierce continuë, dont elle fut ſurpriſe étant pour lors à la campagne, & dont elle guerit neanmoins par l'uſage du Quinquina que je lui avois conſeillé de prendre, aprés s'être fait ſaigner une fois du bras; mais quelques jours devant que d'accoucher elle avoit encore eu quelques accez de fiévre, qui pouvoient venir d'une tres-violente toux dont elle étoit fort travaillée, & qui donnoit lieu de craindre qu'elle ne fut griévement malade aprés qu'elle ſeroit accouchée : neanmoins elle accoucha aſſez heureuſement & ſe porta bien les deux premiers jours, aprés-quoi, elle fut ſurpriſe d'un tranſport au cerveau avec une groſſe fiévre, & une entiere alienation de jugement qui la mirent en tres-grand danger de la vie; ce qui m'obligea de la faire promptement ſaigner du pied, & même de conſeiller de réïterer encore une autre ſaignée de l'autre pied dés la

jour suivant ; mais au lieu de suivre mon conseil, le pere de la malade aprehendant qu'elle ne fut trop foible pour supporter cette seconde saignée, fut querir un tres-fameux Medecin, qui l'ayant vûë se contenta de la faire ventouser fort inprudemment sur les deux épaules, qu'il fallut découvrir pour faire ce mauvais remede, en l'exposant à l'air dans le temps que la Malade étoit toute en sueur de la fiévre de son lait ; ce qui augmenta encore son transport au lieu de le diminuer ; cependant étant survenu, & voyant cette Dame en ce mauvais état, je la fis aussi-tôt saigner une seconde fois du pied, comme j'avois conseillé de faire dés auparavant, elle en fut dabord considerablement soulagée ; mais sa fiévre perseverant encore avec une entiere suppression de ses vuidanges, je conseillai de lui faire encore une troisiéme saignée du pied, qui ayant été faite la garentit de l'extrême peril de la vie où elle avoit été, & contribua beaucoup à un parfait rétablissement de sa santé.

40. Observation. Le 17. Novembre 1695. j'ai accouché une Femme de son premier Enfant, qui étoit une grosse fille qui vint naturellement ; mais la Mere, qui étoit une petite Femme, sentit auparavant durant trois jours des douleurs qui ne produisoient aucun effet, n'ayant senti de veritables douleurs que le jour qu'elle accoucha par un travail assez laborieux ; & je fus même obligé de lui faire prendre par la bouche une legere infusion de de deux gros de Sené avec le jus d'une Orange, pour rendre ses douleurs plus efficaces qu'elles n'étoient pas auparavant ; ce qui ayant produit le bon effet que j'en esperois, la fit accoucher assez heureusement, cinq heures aprés qu'elle eut pris ce remede, qui lui fut salutaire & à son Enfant.

41. Observation. Le 30. Novembre 1695. j'ai accouché une jeune Dame âgée seulement de 17. ans, de son premier Enfant qui étoit un garçon qui vint naturellement ; mais quoique je l'eusse ainsi accouchée & delivrée tres-heureusement, elle fut tout d'un coup surprise de deux ou trois violentes convulsions, causées par l'odeur suave dont étoit parfumée une Dame de ses amis, qui étoit entrée en sa chambre pour lui faire compliment sur son heureux Accouchement ; ayant été averti de ce dangereux accident, je trouvai son Medecin en sa chambre qui se disposoit à lui faire prendre l'Emetique ; mais je m'opposai fortement à ce remede, que j'ai toûjours trouvé pernicieux en ces occasions ; & je la fis aussi tôt saigner du pied ; aprés quoi elle se porta bien, & accoucha si heureusement & si promptement de deux autres Enfans dans la suite, qu'en arrivant chez elle je la trouvai chaque fois accouchée naturellement toute seule.

42. Observation. Le 8. Decembre 1695. je vis une Dame qui venoit d'accoucher toute seule d'un garçon qui se portoit assez bien, pour le terme de sa grossesse où il étoit venu, qui n'étoit que de huit mois & huit jours, la naissance de son Enfant ayant été vrai-semblablement accelerée par une saignée de trois grandes palettes de sang, au lieu de deux petites palettes seulement que je lui avois conseillé de se faire tirer ; ce qui fit que son Enfant s'étant extraordinairement agité en son ventre depuis deux ou trois jours

jours qu'on luy avoit fait cette ſaignée, elle en accoucha trois ſemaines entieres plûtôt qu'elle n'auroit fait; & comme elle ne fut ſecouruë en ſon Accouchement, qui fut tres-prompt, à cauſe de la mediocre groſſeur de ſon Enfant, que par ſon Mari, je trouvai en examinant ſon arriere-faix que toutes les membranes en avoient été ſeparées, & qu'elles étoient reſtées au dedans de la matrice, dont je la delivrai auſſi-tôt que je fus arrivé chez elle. Il faut toûjours examiner de la ſorte un arriere-faix aprés qu'il eſt hors de la matrice, pour voir ſi toutes les membranes ont été auſſi tirées; car ſi elles reſtoient au dedans, comme il arrive quelquefois, quand elles ſe rompent & ſe ſeparent du corps charnu de l'arriere-faix, elles cauſent dans la ſuite de tres-grandes douleurs dans le ventre, & pluſieurs autres fâcheux accidens aux Femmes accouchées; & ſouvent la fiévre avec excretion de vuidanges tres-fetides, jusques à ce que ces membranes reſtées ayent été entierement expulſées de la matrice.

43. OBSERVATION. Le premier Janvier 1696. je vis une Femme accouchée aſſez heureuſement depuis deux jours au terme ordinaire, à ce que me dit la Sage-Femme qui l'avoit aſſiſtée en ſon Accouchement; cependant cette Femme fut ſurpriſe de deux ou trois convulſions, qui l'auroient miſe en tres-grand peril de la vie, ſi je ne lui euſſe fait faire deux ſaignées du pied, qui la preſerverent de mourir, & firent qu'elle ſe porta bien enſuite de ce remede, que j'ai toûjours trouvé être bien plus ſalutaire en un pareil accident, que l'Emetique que d'autres perſonnes avoient propoſé de lui donner, car le violent vomiſſement que cauſe ordinairement l'Emetique, porte avec impetuoſité les humeurs à la tête, qui eſt déja embaraſſée de celles qui s'y étant portées en trop grande abondance ont cauſé la convulſion.

44. OBSERVATION. Le même jour premier Janvier 1696. j'ai accouché une Dame d'un des plus gros Enfans mâles que j'aye de ma vie reçû, dont le cordon de l'ombilic étoit auſſi ſi gros, que quoique je l'euſſe tres-exactement noüé à triple nœud, comme j'ai toûjours coûtume de faire, il ne laiſſa pas de vuider du ſang aſſez conſiderablement, ſans que la ſanté de l'Enfant en fut intereſſée, comme il arrive quelquefois à ces ſortes de gros cordons: parce que venant dans la ſuite à ſe fletrir, la ligature, quelque ſerrée qu'elle ait été, s'en relâche: c'eſt pourquoi il faut toûjours pour une plus grande ſûreté, faire une double ligature à un doigt de diſtance l'une de l'autre, à ces ſortes de gros cordons.

45. OBSERVATION. Le 5. Janvier 1696. j'ai accouché une Dame d'une tres-groſſe fille, qui vint naturellement; & comme ſon arriere-faix étoit auſſi fort gros, car il eſt ordinairement proportionné à la groſſeur de l'enfant, elle eut une grande évacuation, qui lui cauſa quelque legere foibleſſe aprés être accouchée: parce que ces gros arrieres-faix ayant de gros vaiſſeaux, rendent toûjours l'évacuation des vuidanges de la couche tres-abondante. Cette Dame croyoit avoir porté ſon Enfant huit ou dix jours dans le dixiéme mois de ſa groſſeſſe, ce qui paroiſſoit vrai-ſemblable à conſiderer ſa groſſeur;

étant tres-certain que tous les Enfans qui passent le terme de neuf mois complets, quand ils naissent, sont toûjours plus gros que les autres ; & la Mere de cette même Dame qui étoit presente à son Accouchement, me dit qu'elle l'avoit portée étant grosse d'elle, neuf mois & demi entiers, dont elle étoit pour lors tres-certaine, par l'absence de son Mari durant tout ce temps. Comme l'on voit par l'exemple de cette Femme & celle de la Mere, qu'il y a des Femmes qui portent quelquefois leur Enfant plus de neuf mois, ce qui est d'autant plus rare, que ce terme accompli est excedé d'un plus grand nombre de jours, on en voit d'autres au contraire, qui ont coûtume d'accoucher ordinairement huit ou dix jours, & quelques autres quinze jours devant la fin du neuviéme mois de leur grossesse, dont les Enfans ne sont ordinairement pour ce sujet que d'une mediocre grosseur.

46. OBSERVATION. Le 24. Janvier *1696.* je vis une pauvre Femme qui avoit depuis plus de quatre ans un continuel écoulement involontaire de l'urine, causé par une fistule incurable qui lui étoit arrivée ensuite de la pourriture qui lui étoit venüe aux parties, aprés un laborieux Accouchement qu'elle eut, n'ayant été secourüe dans son travail, qui dura plusieurs jours, que par la Sage-Femme du Village où elle étoit demeurante, & comme cette fistule venoit d'une consomption totale du col de la vessie, je crus qu'elle étoit entierement incurable. On voit neanmoins quelquefois de ces sortes de fistules quand elles sont petites ou mediocres, & qu'elles ne viennent pas d'une totale destruction du col de la vessie, gueries peu à peu entierement dans la suite, aprés avoir souffert durant quatre ou cinq mois cette incommodité.

47. OBSERVATION. Le 31. Janvier *1696.* j'ai accouché une Dame d'un garçon qui vint naturellement ; mais ce ne fut qu'aprés que la Mere eut senti durant quatre jours entiers de tres-mauvaises douleurs qui ne produisoient aucun effet ; parce que cet enfant avoit le col embarassé de trois tours de son cordon ; ce qui fut la veritable cause d'une si longue prolongation de son travail, comme il arrive otdinairement dans ces sortes de dispositions, & principalement quand les Enfans sont aussi gros qu'étoit celui de cette Dame.

48. OBSERVATION. Le 2. Avril *1696.* j'ai accouché une Femme au terme de sept mois, qui avoit été surprise dés le jour precedant d'une perte de sang assez considerable, qui avoit fait mourir son Enfant en son ventre ; & comme cette perte provenoit de l'abondance du sang qui avoi tparu d'abord sans aucune cause manifeste, & que cette Femme qui n'avoit pas eu d'autres accidens pressans pour accelerer son Accouchement, eut enfin des douleurs assez bonnes, elle accoucha heureusement de cet Enfant mort selon l'apparence dés le jour precedent ; comme il me parut par plusieurs caillots de sang noir, qui sortirent de la matrice dans le moment que je la delivrai de son arriere-faix, auquel on voyoit plusieurs endroits tout livides qui s'étant prématurément detachez de la matrice, avoient causé cette perte de sang, qui fut ainsi funeste à l'Enfant.

49. OBSERVATION. Le 17. Avril 1696. j'ai vû une Dame qui venoit de vuider une espece de prétendu faux germe de la grosseur d'un mediocre œuf de poule, renfermant en ses membranes qui étoient toutes entieres, des eaux & un petit fetus avorté qui n'étoit que de la grosseur d'une petite mouche à miel, quoique cette Dame fut grosse de six mois entiers, sans en avoir eu aucune certitude, parce qu'aprés les deux premiers mois de la suppression de ses menstruës elle avoit eu une mediocre perte de sang, qui avoit eu deux ou trois recidives par differens intervalles de quinze jours ou trois semaines, & une fois même d'un mois tout entier, de l'une à l'autre; lesquelles mediocres pertes de sang elle croyoit pour lors être une simple évacuation de ses mois; & ne fut desabusée de cette croyance aussi-bien que son Mari qu'en voyant dans ce pretendu faux germe, que j'ouvris en leur présence, ce petit fetus avorton; ce qui prouve bien que tous ces prétendus faux germes, que l'on voit vuider à plusieurs Femmes, ne sont effectivement que de petits & veritables arrieres-faix, dont les fetus avortez ayant été privez de leur principe de vie dés le commencement, ne se manifestent pas à la vûë, comme il m'avoit encore bien paru par un autre semblable pretendu faux germe que cette même Dame avoit vuidé en ma presence le quinze Juin 1693. dans lequel je trouvai aussi un autre petit fetus avorté de la grosseur d'un grain de chenevy, ayant pour lors un soupçon de grossesse de deux mois & demy.

50. OBSERVATION. Le 28. Avril 1696. je vis une Femme qui venoit d'avorter d'un petit fetus de deux mois ou environ, cet accident lui étant arrivé par la fatigue & l'extrême chagrin qu'elle avoit eu de la mort d'un de ses parens, quinze jours auparavant; ce qui lui avoit causé dés ce temps-là une perte de sang, qui fut le signe avantcoureur de cet avortement, que je lui avois bien prédit, & qui augmenta d'autant plus le chagrin où elle étoit, qu'elle n'avoit point d'autres Enfans.

51. OBSERVATION. Le 15. May 1696. je vis une Femme grosse de huit mois & demi, qui venoit de mourir avec son Enfant dans le ventre, par de tres-violentes convulsions dont elle avoit été surprise depuis douze heures: c'étoit une femme extraordinairement replete qui avoit perdu son Mari depuis peu, & étoit revenuë d'un long voyage depuis deux jours seulement; ce qui avoit beaucoup contribué à lui causer ce funeste accident, qui la fit d'autant plûtôt perir, qu'au lieu de la saigner d'abord, qui étoit le plus salutaire remede qu'on lui eût pû faire en cet état, on luy avoit fait prendre l'Emetique qui rendit encore l'accident plus funeste. Un autre Chirurgien qui avoit été mandé pour la secourir, ayant fait en ma presence l'ouverture de son corps aprés sa mort, on trouva son Enfant mort en son ventre.

52. OBSERVATION. Le 27. May 1696. je delivrai une Femme d'un petit Enfant qui étoit mort en son ventre depuis trois semaines ou environ, qu'elle ne l'avoit point senti remuer, ainsi qu'il me parut à sa corruption; ce qui me fit manifestement connoître que cet avortement ne lui avoit point été causé par l'agitation du corps & de l'esprit qu'elle s'étoit donnée de-

puis deux jours, qu'un de ſes Domeſtiques lui avoit volé une Lettre de Change de mille livres; mais plûtôt par quelque autre cauſe qui avoit precedé cette derniere, qui avoit ſeulement determiné la nature par ce nouvel accident, à ſe dégager du fardeau inutile de cet Enfant mort.

53. OBSERVATION. Le 15. Juin 1696. j'ai accouché une Femme groſſe de ſept mois ou environ, d'un petit Enfant avorton qu'elle portoit mort en ſon ventre depuis deux ou trois mois qu'elle ne l'avoit point ſenti remuer, comme il me parut par la corruption de cet avorton, & par la proportion de la groſſeur de ſon corps qui étoit ſemblable à celle d'un Enfant de quatre mois ſeulement. Cette Femme avoit lors que je la delivrai de cet Enfant mort, une mediocre perte de ſang, qui lui continuoit depuis un mois entier.

54. OBSERVATION. Le 10. Juillet 1696. j'ai accouché une Femme de quarante-cinq ans paſſez, d'une groſſe Fille qui vint naturellement: cependant quoique la Mere qui étoit d'une habitude fort replete, ſe porta tres-bien pour lors, & durant les deux premiers jours aprés qu'elle fut accouchée, elle fut ſurpriſe au quatriéme jour de ſon accouchement, d'une ſi forte Apoplexie, qu'elle en mourut le même jour: c'étoit la vingt-uniéme groſſeſſe de cette Femme, qui aprés avoir été durant toute ſa vie une des plus fecondes, & être toûjours accouchée fort heureuſement de tous ſes Enfans, dont elle en avoit dix ou douze tous vivans, la pluſpart deſquels je lui avois reçûs, vint à perir ainſi malheureuſement par ce funeſte accident.

55. OBSERVATION. Le 22. Juillet 1696. j'ai accouché une Femme au terme de huit mois ou environ, d'un Enfant mâle qui preſentoit le bras devant: cette mauvaiſe poſture qui auroit fait perir l'Enfant, m'obligea de le retourner pour le tirer par les pieds, comme je fis. Je le tirai vivant & ſe portant bien, ce qui me fit croire pour lors qu'il pourroit vivre dans la ſuite nonobſtant ſa petiteſſe, qui étoit aſſez proportionnée au terme de huit mois dont il étoit, & l'agitation qu'il avoit ſoufferte pour le retourner & le délivrer du ventre de ſa Mere, où il étoit en une mauvaiſe ſituation; car bien loin que je ſois de l'opinion commune qu'on a que les Enfans de huit mois ne vivent pas, comme font bien, à ce que l'on prétend, ceux qui naiſſent au terme de ſept mois; je ſuis entierement perſuadé par une infinité d'exemples, que les Enfans vivent d'autant mieux qu'ils approchent du veritable terme de la groſſeſſe qui eſt la fin du neuviéme mois; & qu'ainſi les Enfans qui viennent à huit mois ſont une fois plus gros, & incomparablement plus vigoureux que ceux qui naiſſent à ſept mois, qui ne ſont veritablement que des avortons, dont à grande peine en voit-on ſeulement un de cinquante vivre plus de quinze jours.

56. OBSERVATION. Le 24. Juillet 1696. j'ai accouché une Dame d'une petite Fille au terme de ſept mois, qu'elle portoit morte en ſon ventre depuis trois ſemaines qu'il y avoit qu'elle ne l'avoit point ſenti remuer, s'étant bleſſée en faiſant un aſſez long voyage, ſans s'être précautionnée

de se faire saigner avant que de l'entreprendre, comme doivent faire toutes les Femmes grosses qui ont quelque voyage de necessité indispensable à faire : c'est un remede de précaution qui les rend moins sujettes à être blessées par l'ébranlement & la grande agitation qu'elles souffrent ordinairement dans les voyages de longue traite.

57. OBSERVATION. Le 15. Juillet *1696.* j'ai accouché une Dame d'une petite fille de huit mois, ou environ, qui se portoit assez bien, quoique la Mere eut eu depuis trois semaines une tres-grande perte de sang par plusieurs recidives, qui devint enfin si surabondante, que je croi que cette Dame seroit indubitablement morte, si je ne l'eusse promptement accouchée comme je fis, en perçant ses eaux & tirant incontinent aprés son Enfant par les pieds; à quoi je fus obligé par la grandeur de cette perte de sang, qui venoit du détachement d'une partie de l'arriere-faix qui se presentoit au passage, la Mere & l'enfant, quoi qu'il ne fut que de huit mois seulement, se porterent bien dans la suite, nonobstant la grandeur de l'accident, qui les auroit fait perir tous deux si je ne les eusse ainsi secourus.

58. OBSERVATION. Le 17. Aoust *1696.* j'ai accouché une Femme d'un enfant mâle, qui presentoit le bras devant; je le tirai par les pieds aprés l'avoir retourné : il étoit vivant, mais si foible qu'il expira une demi-heure ensuite; la Mere avoit été surprise d'une perte de sang assez considerable quinze jours auparavant, & avoit même dés ce temps-là vuidé aussi presque toutes les eaux de son Enfant, que l'on sentoit pour lors se presenter mal, la matrice étant déja dilatée de la largeur d'une piece de quinze sols; nonobstant toute laquelle disposition, elle ne laissa pas de le porter encore ces quinze jours entiers, aprés lesquels elle fut tout d'un coup surprise des douleurs de l'accouchement, & d'un renouvellement de sa perte de sang, qui m'obligea enfin de la secourir promptement comme je fis; n'ayant pas jugé à propos d'en entreprendre l'operation devant ce temps; tant parce que lors que je vis cette Femme quinze jours auparavant dans l'état où j'ai dit que je l'avois trouvée, elle n'avoit pour lors aucune disposition à l'accouchement, ne sentant aucune douleur, & que l'accident de la perte de sang qu'elle avoit, n'étoit point assez pressant pour m'obliger à lui tirer son Enfant en cet état.

59. OBSERVATION. Le 6. Septembre *1696.* j'ai accouché une jeune Dame d'un petit Enfant mâle au terme de huit mois & quatre ou cinq jours de sa premiere grossesse, qui se portoit assez bien, quoique la Mere eût eu une fiévre double-tierce continuë durant plus de trois semaines, n'étant grosse que de cinq mois, lors qu'elle en fut surprise. Deux Medecins qui la voyoient en ce temps-là ne voulant pas suivre mon sentiment, qui étoit de lui faire prendre du Quinquina, aprés l'avoir saignée une fois ou deux du bras, faillirent à la faire mourir, l'ayant voulu faire purger plusieurs fois, comme ils firent assez imprudemment, avec le Tartte-Emetique & l'Antimoine Diaforetique; ce qui lui causa de si violens vomissemens qu'elle en eut des mouvemens convulsifs, avec un si grand mal de gorge qu'elle en cracha du sang,

& eut des douleurs si grandes dans le ventre durant une nuit, qu'elle en faillit avorter dés ce temps-là ; auquel son Enfant me parut tourné, ayant même trouvé la matrice ouverte à y introduire le doit, cependant ayant reconnu que ces douleurs qui ne procedoient que de l'irritation de ces purgatifs qu'elle avoit pris, & des violens vomissemens qu'ils lui avoient causez, n'étoient pas de veritables douleurs de l'accouchement, je les fis cesser entierement par une petite saignée du bras que je fis faire à cette Dame ; à qui je fis aussi prendre quelques verrées de simple petit lait tiede, pour calmer un peu l'impression de chaleur que ces Remedes purgatifs avoient faite en tout son corps ; aprés quoi tous ces accidens qui paroissoient devoir être funestes à la Mere & à l'Enfant cesserent entierement, ayant pris du Quinquina dans la suite, comme je lui avois conseillé.

60. OBSERVATION. Le 10. Septembre *1696.* j'ai accouché une Dame d'une Fille qui vint naturellement : cette Dame avoit eu peu de temps auparavant quatre ou cinq accés de fiévre-quarte dont elle avoit été heureusement guerie, par le conseil que je lui donnai de prendre du Quinquina aprés s'être fait saigner une fois du bras, comme les Femmes grosses doivent toûjours faire avant l'usage de ce salutaire Remede.

61. OBSERVATION. Le 23. Septembre *1696.* j'ai accouché une Dame de son premier Enfant, qui étoit une Fille qui vint naturellement : cette Dame avoit été toûjours sterile durant dix-huit années qu'il y avoit qu'elle étoit mariée ; & comme elle étoit déja d'un âge assez avancé pour la rendre encore plus sterile qu'elle n'avoit été auparavant, elle n'eut plus d'Enfans dans la suite. Lors qu'elle devint grosse de cet Enfant dont je l'accouchai, elle negligeoit beaucoup de conserver sa grossesse qu'elle ignoroit elle-même, par l'opinion de toutes les personnes qui la connoissant pour sterile, ne pouvoient pas croire qu'elle fut veritablement grosse d'Enfant ; mais étant venuë me consulter dans ce doute, je l'assurai qu'elle l'étoit tres-certainement, & je lui conseillai de se conserver en sorte qu'elle put accoucher heureusement à terme comme elle fit.

62. OBSERVATION. Le 25. Septembre *1696.* j'ai retiré de la matrice d'une Femme âgée de soixante-sept ans un fort grand Pessaire d'ivoire, en maniere de simple cercle qu'un faiseur de Brayers lui avoit mis, pour une déscente de matrice dont elle étoit incommodée : elle avoit porté durant vingt ans ce même Pessaire, sans en recevoir aucune incommodité ; mais depuis deux ans il lui étoit arrivé une si grande fluxion d'humeurs sur cette partie, qu'il y étoit survenu une disposition ulcereuse, avec un grand écoulement de matiere purulante mêlée de sang depuis six mois ; de sorte que cette Femme en étant extraordinairement affoiblie, elle avoit eu recours à un de mes Confreres, qui jugeant bien que ce Pessaire tenoit lieu d'un corps étranger en cette partie en l'état où elle étoit, avoit essayé de le tirer dehors ; mais n'en ayant pas pu venir à bout, il m'avoit mandé pour le faire, comme je fis facilement en sa presence, aprés quoi cette Femme se porta tres-bien, & ne sentit plus dans la suite toutes les incommoditez qu'elle avoit endurées depuis deux ans.

63. OBSERVATION. Le 30. Septembre 1696. j'ai accouché une Dame d'une tres-grosse fille, qui vint naturellement au terme de neuf mois : c'étoit la cinquiéme fille que cette Dame avoit euë tout de suite, sans avoir eu aucun garçon dans toutes ses grossesses precedentes ; & dans cette derniere, n'étant encore grosse que de deux mois, elle avoit eu une mediocre perte de sang qui lui avoit duré prés de quinze jours, nonobstant quoi elle avoit conservé sa grossesse par une saignée du bras que je lui fis faire, & par le repos au lit, & l'abstinence de coucher avec son Mari durant un mois entier, comme il est necessaire de conseiller à toutes les Femmes grosses ausquelles il paroît quelque perte de cette nature, de quelque temps qu'elles puisse être grosses.

64. OBSERVATION. Le 10. Octobre 1696. je vis une Dame qui venoit d'avorter d'un petit fetus, de la grosseur d'une mouche à miel, qu'elle rendit tout enveloppé de ses eaux & de ses membranes, le tout ensemble étant de la grosseur d'un œuf de pigeon, croyant pour lors être grosse de quatre mois & demi; mais je crus qu'il étoit bien plus vrai-semblable que le principe de vie ayant été détruit en cet avorton dés le premier mois de la grossesse de cette Dame par une perte de sang qu'elle eut en ce temps là, cet accident avoit été cause qu'il étoit resté ainsi petit jusqu'au temps que la nature l'expulsa.

65. OBSERVATION. Le 11. Octobre 1696. j'ai accouché une Dame de deux Enfans mâles au terme de sept mois & demi ou environ de sa grossesse, qui quoique petits, pour être venus à un terme si prématuré, paroissoient être assez vigoureux pour esperer qu'ils pourroient se faire nourrir & vivre dans la suite. Ces deux Jumeaux n'avoient qu'un arriere-faix qui leur étoit commun ; le premier s'étoit presenté la face en dessus, & l'autre les pieds devant : celui-ci mourut trois semaines ensuite, & l'autre a vêcu & se portoit bien à ce que me dit la Mere le 8. Avril 1700. en l'accouchant d'un autre Enfant, qui étoit une fille qui vint aussi la face en dessus.

66. OBSERVATION. Le 5. Decembre 1696. j'ai accouché une Dame d'une fille, qui vint naturellement. Je remarquay aprés l'avoir delivrée de son arriere-faix, une chose assez particuliere, que j'avois déja vûë en quelques autres Femmes, qui est qu'au milieu des membranes de l'arriere-faix, il y avoit une autre espece de petit arriere-faix particulier bien figuré, & de même substance que le veritable arriere-faix, dont il étoit entierement separé, ayant sa circonscription particuliere à plus de quatre grands travers de pouces qu'avoit un interstice membraneux qui étoit entre les deux ; ce petit étoit de la largeur de deux pouces, & de l'épaisseur d'un demi doigt ; ayant deux ou trois considerables vaisseaux qui s'y remarquoient manifestement : de sorte que si ce second petit arriere-faix fut resté en la matrice aprés avoir delivré la Mere de l'autre qui avoit sa figure bien reguliere, on auroit crû que ç'eut été quelque faux germe, ou quelqu'autre corps étranger, si on n'avoit pas bien precisément examiné la chose.

67. OBSERVATION. Le 15. Decembre 1696. j'ai accouché à Versailles une

jeune Dame de son premier Enfant, qui étoit une tres grosse fille, qui vint naturellement ; mais ce ne fut qu'aprés un trés laborieux travail pendant deux jours ; ayant eu dans tout le temps qu'il dura, de tres-fortes & vives douleurs de reins toûjours entrecoupées, qui ne répondoient presque point en bas, à cause de la brieveté du cordon de l'Enfant, qui outre cela faisoit une circonvolation vers le jaret d'une des jambes de cet Enfant ; ce qui faisoit continuellement rejallir les douleurs vers les reins de la Mere ; de sorte que apprehendant que ces mêmes douleurs ne lui fissent perdre enfin toutes ses forces qui commençoient à diminuer, je trouvai à propos, avec l'approbation d'un tres-celebre Medecin, qui étoit present au travail de cette Dame, de lui faire prendre une legere infusion de deux gros de Sené & d'une once de Manne avec le jus d'une Orange : afin de déterminer les douleurs vers le bas ; ce qui ayant produit le bon effet que j'en avois esperé, fit accoucher fort heureusement cette Dame, quatre heures aprés qu'elle eut pris ce Remede.

68. OBSERVATION. Le 16. Decembre 1696. je vis une Dame qui étoit avortée depuis trois jours d'un petit Enfant de cinq mois & demi, qui ne vêcut qu'une heure : cette Dame avoit pour lors depuis deux mois & demi, une perte d'eau & de sang qu'elle vuidoit de temps en temps par intervalles en tres-grande abondance, qui faisoit qu'elle ne pouvoit pas croire, aussi-bien que tous ceux qu'elle avoit consultez avant moi, qu'elle fut veritablement grosse d'Enfant, comme je l'en avois toûjours assurée ; car ils s'imaginoient aussi-bien qu'elle, que ce n'étoit qu'une simple hydropisie de matrice, dont la nature se dégageoit par l'écoulement de cette abondance d'eau qu'elle vuidoit de temps en temps, comme je viens de dire.

69. OBSERVATION. Le 18. Decembre 1696. je vis une jeune Femme qui venoit d'avorter d'un petit Enfant de trois mois, qui étoit son premier Enfant : elle avoit depuis dix ou douze jours un flux de ventre, pour lequel le Medecin qui la voyoit, l'avoit fait saigner trois fois, & lui avoit fait prendre ce même jour une medecine purgative, qui avoit beaucoup contribué à causer cet avortement à cette jeune Femme, qui n'ayant pas plus de quinze ans me parut d'une complexion tres-delicate, comme sa matrice ne s'étoit ouverte qu'à proportion de la petitesse de cet avorton, je trouvai plus à propos de commettre à la nature l'expulsion de l'arriere-faix qui étoit demeuré au dedans que de faire aucune violence pour le tirer dans le temps que je fus appellé ; ce qui reüssit comme je l'avois fait esperer ; car dés le le lendemain la matrice s'en degagea d'elle-même sans aucun accident.

70. OBSERVATION. Le 24. Janvier 1697. un de mes Confreres me dit qu'il venoit de Palaiseau, où il étoit allé pour secourir une pauvre Femme grosse de neuf mois ou environ de son second Enfant, laquelle il avoit trouvée en arrivant morte depuis deux heures avec son Enfant dans le ventre, par une grande perte de sang suivi de convulsions, dont elle avoit été surprise dés le jour precedent ; cette grande & subite perte ayant succedé à une petite & simple qui lui étoit arrivée depuis sept ou huit jours ; & comme le Chirurgien

gien de Palaiseau avoit negligé de tirer l'Enfant de cette Femme par l'Operation Cesarienne aussi-tôt qu'elle fut expirée, cet autre Chirurgien de mes Confreres le tira par cette voye ; mais il le trouva mort, & connut qu'une portion de l'arriere-faix qui s'étoit détaché de la matrice, avoit été cause de ce funeste accident ; il me dit aussi en même temps, qu'il avoit trouvé, en faisant l'ouverture du corps de cette Femme, la matrice extrêmement mince, comme elle est ordinairement dans les derniers mois de la grossesse, quand les eaux de l'Enfant qui en faisoient une grande distension, ne s'en sont pas écoulées.

71. OBSERVATION. Le 27. Janvier 1697. j'accouchai une tres-jeune Femme de son premier Enfant, qui étoit un gros garçon qui presentoit la face devant, & la bouche la premiere ; ce qui rendit tres-long & fort laborieux le travail de la Mere, qui étoit une tres-petite Femme qui n'avoit pour lors que quinze ans : son Enfant souffrit tant dans cette mauvaise posture en laquelle il s'étoit presenté, qu'il ne vêcut que cinq heures, aprés que j'en eus heureusement delivré la Mere qui se porta bien ensuite : mais tout le visage de l'Enfant étoit si défiguré de s'être presenté en une si mauvaise posture, qu'il paroissoit être celui d'un tres-hideux Maure, comme il arrive ordinairement à tous les Enfans qui se presentent de la sorte.

72. OBSERVATION. Le 8. Février 1697. je vis une Femme entre les mains d'un Chirurgien, qui aprés avoir reçû l'Enfant dont elle venoit d'accoucher naturellement, la voulant delivrer de son arriere-faix en rompit le cordon ; ce qui l'avoit obligé de porter dans cet instant sa main dans la matrice pour en tirer cet arriere-faix qui y étoit resté ; mais n'étant pas bien versé dans ces sortes d'operations, il n'avoit pas pû le faire qu'avec une tres-grande difficulté, & en faisant beaucoup souffrir la Mere, pour tirer, comme il avoit déja fait, la plus grande partie de cet arriere-faix toute en morceaux : de sorte qu'étant arrivé sur ces entrefaites, & voyant cette Femme se plaindre des extrêmes violences qu'il lui avoit faites, je jugeai à propos de lui conseiller de commettre plûtôt à la nature le reste de cette operation par trop laborieuse. Il suivit mon conseil que je crus plus salutaire pour cette Femme ; & la nature se dégagea mieux d'elle-même dans la suite, de ce qui pouvoit être resté dans la matrice, que n'auroit pas pû faire ce Chirurgien, en continuant une si laborieuse operation.

73. OBSERVATION. Le 17. Mars 1697. je vis à l'appartement de la Maîtresse Sage-Femme de l'Hôtel-Dieu, une Fille âgée de vingt-sept ans, grosse de huit mois & demi, ou environ, qui n'étoit pas plus grande qu'une vraye nine, n'ayant que deux pieds de hauteur ; elle avoit l'épine du dos & les deux jambes toutes torses, & les os des cuisses extrêmement courts ; ce qui contribuoit beaucoup à la rendre plus petite qu'elle n'auroit été, si ces parties ne se fussent point ainsi mal conformées dés les premieres années de sa plus tendre jeunesse : cependant cette Fille de la figure que je la viens de décrire, qui n'auroit pas été capable de donner de l'amour à un Esope, ne laissa pas d'en donner, pour son malheur, à l'un des domestiques du lo-

gis où elle demeuroit, qui lui fit l'Enfant dont elle étoit grosse. Lors que je la vis ainsi, elle se portoit assez bien, sentant remuer son Enfant, & ayant du lait en son sein qui étoit assez bien conformé ; mais son ventre touchoit par le bas ses deux genoüils ; ce qui donnoit grand lieu de craindre pour sa vie, & pour celle de son Enfant, quand elle se trouveroit mal pour accoucher, comme il arriva en effet ; car elle mourut ainsi que l'on me dit ensuite avec son Enfant dans le ventre, aprés avoir eu durant trois jours entiers un travail des plus laborieux, sans qu'elle put jamais accoucher, ni être secouruë par les Chirurgiens qui la virent en ce déplorable état, qui les fit craindre qu'elle ne mourut entre leurs mains, s'ils avoient tenté de la délivrer de son Enfant ; ce qu'ils ne pouvoient pas faire qu'en se servant d'instrument pour démembrer cet Enfant s'il étoit necessaire, ou pour le tirer tout entier en faisant l'operation Cesarienne à la Mere, qui seroit toûjours indubitablement morte aprés cette cruelle operation.

74. OBSERVATION. Le 20. Mars 1697. je vis une Femme accouchée le jour precedent au terme de quatre ou cinq mois d'un Enfant mort, à ce que me dit un de més Confreres qui l'avoit délivrée de cet Enfant, & qui dés le lendemain voyant que cette femme avoit le ventre extrêmement tendu, & croyant que cette grande tension ne venoit que d'une grande abondance d'humeurs retenuës, dont la nature auroit de la peine à se dégager, si elle n'étoit aidée, à ce qu'il pretendoit, lui avoit fait prendre pour ce sujet un verre d'une potion purgative qu'elle avoit vomie, ce que ce Chirurgien voyant, il m'avoit mandé, dans le doute où il étoit, s'il feroit prendre à cette Femme un autre verre restant du même purgatif qu'il lui avoit déja donné, pour mieux dégager, selon qu'il prétendoit, ainsi que j'ai dit, l'embarras qui étoit en son ventre ; mais ayant bien examiné la Malade, & le funeste état où elle étoit, je reconnus facilement que tout son ventre n'étoit ainsi extrêmement tendu que par une inflammation universelle, & je lui dis que c'étoit un tres-pernicieux remede qu'un purgatif donné à une Femme en l'état déplorable où elle étoit, & que je croyois qu'elle mourroit tres-certainement, comme il arriva dés le lendemain.

75. OBSERVATION. Le 22. Avril 1697. j'ai accouché une Dame d'une grosse fille à terme, qui vint naturellement & se portant bien, quoique la Mere n'étant qu'au terme de deux mois de sa grossesse, eût vuidé beaucoup d'eau rousse de la matrice, par deux ou trois diverses fois, à quelques jours d'intervalle l'une de l'autre, & qu'il lui eut même paru quelque teinture de sang, qui est ordinairement un signe avantcoureur des avortemens qui arrivent aux Femmes : ce même accident neanmoins ne préjudicia point à la grossesse de celle-ci, ni à la santé de son Enfant qui vint à terme comme j'ai dit.

76. OBSERVATION. Le 29. Avril 1697. je vis une Femme accouchée depuis quinze jours au terme de huit mois ou environ, d'un Enfant vivant & proportionné en grosseur à celle des Enfans de ce terme ; cette Femme étant pour lors tres-foible & extrêmement émaciée, à cause d'un frequent vo-

missement qui lui avoit continué avec violence durant toute sa grossesse, & même aprés son accouchement, croyant cependant sentir mouvoir en son ventre, comme si un autre Enfant y fût encore resté aprés l'expulsion de ce premier. Plusieurs personnes qui la virent, sentant un mouvement manifeste, en mettant la main sur son ventre, furent de cette opinion; mais ayant vû moi-même cette Femme quinze jours aprés son accouchement, je crûs que ces sortes de mouvemens que l'on sentoit effectivement, en mettant la main vers le côté gauche de la region ombilicale, venoient plutôt d'une espece de mouvement convulsif, ou contraction subite de quelque partie en maniere de tressaillement, ou de quelque intestin rempli de matiere endurcie, ou de la rate même, ou de quelque autre partie, que d'un Enfant; & comme cette Femme étoit extrêmement fatiguée de continuels vomissemens, je la fis saigner du pied, aprés quoy elle se porta un peu mieux dans la suite. Et ce qui étoit outre cela remarquable en cette Femme, étoit qu'en sa penultiéme grossesse, elle étoit accouchée de trois Enfans vivans, mais ses violens vomissemens lui étant revenus, elle mourut le 15 Mai suivant, auquel jour m'étant trouvé à l'ouverture de son corps aprés sa mort avec deux de mes Confreres, nous vîmes que c'étoit une tumeur schirreuse vers l'orifice inferieur de l'Estomach, qui avoit été enfin la veritable cause de sa mort, & des mouvemens convulsifs de cette partie schirreuse, qui agitant ainsi son ventre, faisoient croire à plusieurs personnes qui la virent qu'il lui étoit resté un autre Enfant dedans, se persuadant cette opinion sur ce qu'elle étoit effectivement accouchée de trois Enfans vivans, comme j'ai dit, dans sa penultiéme grossesse. Pour ce qui est de sa matrice nous la trouvâmes dans un état, & d'une figure comme est celle des autres Femmes qui ne font qu'un Enfant.

77. Observation. Le 30. Avril 1697. je vis une Femme qui avoit pour lors quelque soupçon de grossesse, qui n'étoit fondé que sur des signes fort équivoques, & principalement à cause d'une tumeur assez considerable vers la region de la matrice, & de quelqu'autres signes douteux, qui procedoient seulement d'une diminution de l'évacuation menstruale, laquelle diminution ayant fait tumefier extraordinairement les deux testicules, avoit donné lieu à ce faux soupçon de grossesse, en faisant ainsi tumefier le ventre de cette Femme. Elle avoit aussi été fort travaillée d'une tres-mauvaise fluxion sur la poitrine, avec une toux continuelle durant deux ou trois mois, qui lui avoit enfin causé une hydropisie de proitrine, qui la fit mourir peu de temps aprés que je l'eus vûë en ce mauvais état, comme je l'avois bien prédit, sçachant bien que la matrice étant l'horloge de la santé des Femmes, elles ne peuvent avoir une considérable diminution, ou privation entiere de leur évacuation menstruale, qu'il ne leur arrive pour ce sujet, dans la suite beaucoup d'incommoditez, & des accidens qui leur sont souvent funestes, ainsi que furent ceux qui firent mourir la Femme dont je viens de parler.

78. Observation. Le 7. Mai 1697. j'ai accouché une Femme de son

premier Enfant qui étoit une fille, qui vint naturellement, sinon que sa naissance avoit été accelerée de cinq semaines par le trop grand exercice que la Mere avoit fait quelques jours auparavant, qui lui avoit même causé une perte de sang assez considerable. Cet Enfant étant ainsi venu prématurément étoit fort petit, & n'étoit que de la proportion ordinaire aux Enfans de ce terme : il paroissoit neanmoins être assez vigoureux pour donner esperance qu'il pourroit vivre dans la suite ; mais deux mois aprés on perdit cett esperance, par un hydrocephale qui étant survenu à la tête de cet Enfant, & qui s'augmentant de jour en jour, devint enfin d'une si monstrueuse grosseur, qu'elle avoit une fois plus de circonferance que la tête d'un tres-gros homme ; & comme cet hydrocephale procedoit d'une tres-grande abondance d'eau, qui faisoit une prodigieuse distension de toutes les parties de la tête de cet Enfant, un tres-celebre Chirurgien prétendant évacuer toutes ces eaux, lui fit appliquer un Cautere au derriere de la tête vers la nuque du col ; mais aussi-tôt que ce Cautere eut produit l'effet qu'il prétendoit, & que cette grande abondance d'eau qui avoit causé à cet Enfant un si prodigieux hydrocephale s'en fut écoulé, le même jour l'Enfant mourut de convulsions dont il fut surpris en même temps.

79. OBSERVATION. Le 28. Juin 1697. j'ai accouché une Dame d'un Enfant mâle mort en son ventre, sans autre cause manifeste que celle de gros chiens qui étoient jour & nuit auprés d'elle, qui pouvoient l'avoir blessée, comme il lui étoit déja arrivé en d'autres de ses precedentes grossesses, ce qui fit qu'ayant quitté par le conseil que je lui donnai pour lors, la mauvaise habitude qu'elle avoit de souffrir ainsi ces gros chiens auprés d'elle dans ses autres grossesses suivantes, elle accoucha heureusement de ses autres Enfans.

80. OBSERVATION. Le 30. Juin 1697. j'ai accouché une Femme grosse de huit mois, qui avoit une perte de sang tres-considerable depuis huit ou dix jours, & qui étoit en grand risque de la vie si je ne l'eusse pour lors delivrée de son Enfant qui étoit mort en son ventre ; tant à cause de la grande perte de sang qu'elle avoit, qu'à cause du cordon de l'ombilic de son Enfant qui étoit sorti depuis huit heures, lors que sa Sage-Femme me manda pour la secourir, comme je fis aussi-tôt en retournant son Enfant pour le tirer par les pieds.

81. OBSERVATION. Le premier Août 1697. j'ai accouché une Dame âgée de quarante-trois ans de son premier Enfant, qui étoit un garçon qui vint naturellement ; mais son travail qui dura cinq jours entiers, fut si laborieux que je fus obligé de la faire saigner trois fois du bras durant ce temps, pour éviter qu'elle n'eut un transport au cerveau, & de lui faire même prendre en differentes fois deux legeres infusions de Sené avec le jus d'une Orange, afin de lui reveiller ses douleurs qui cesserent plusieurs fois, aprés avoir été assez fortes pour en faire accoucher toute autre. Elle accoucha enfin avec tant de difficulté, que son Enfant, qui pour sa grosseur avoit demeuré trop long-temps au passage, vint si foible qu'il ne vêcut que douze

heures; mais la Mere, qui auroit tres-certainement perie, si je ne l'eusse secouruë de la maniere que je fis, se porta bien ensuite: on voit par cet exemple que l'âge avancé des Femmes, & la grosseur de leur Enfant rendent leur premier accouchement tres-laborieux.

82. OBSERVATION. Le 5. Août 1697. j'ai accouché une Dame d'une petite fille, qui vint au terme de sept mois & demi de sa grossesse; la naissance prématurée de cet Enfant ayant été accelerée, tant par la disposition ordinaire de la Mere, qui avoit coûtume en ses autres precedentes grossesses d'accoucher ainsi prématurément, qu'à cause qu'elle avoit eu depuis peu un flux de ventre durant douze ou quinze jours, que parce que son Medecin lui avoit fait prendre par trois fois dix-huit grains de Rhubarbe à chaque fois, prétendant la guerir de son flux de ventre; mais si elle m'eût demandé avis, je lui aurois conseillé de se faire saigner du bras & de ne point se puger dans le terme où elle étoit, qui étoit justement le temps où elle avoit coûtume d'accoucher prématurément. Ce purgatif quoique leger, lui avoit causé une perte de sang assez considerable pour en apprehender la suite, & avoit fait détacher de telle sorte l'arriere-faix, que l'Enfant fut poussé dehors aprés plusieurs gros caillots de sang, tout envelopé de ses membranes & de l'arriere-faix en même temps, étant si foible qu'il ne vêcut que deux jours.

83. OBSERVATION. Le 13. Août 1697. j'ai accouché une Dame d'un Enfant de sept mois, mort en son ventre depuis deux jours qu'elle ne l'avoit point senti remuer; à quoi avoit beaucoup contribué un voyage de deux cens lieuës qu'elle venoit de faire à grandes journées, étant travaillée d'un tres-violent mal de tête qui lui prenoit tous les jours par accez vers le midi, pourquoi on l'avoit fait saigner deux fois du bras depuis dix ou douze jours qu'elle étoit arrivée de son voyage, mais sans aucun soulagement; ce qui fit que m'ayant demandé avis, je lui conseillai de prendre du Quinquina; ayant consideré que le violent mal de tête dont elle se plaignoit, n'étoit qu'un accident d'une disposition fiévreuse où elle étoit, ce qu'ayant fait durant trois jours, elle fut guerie de ce violent mal de tête, & accoucha assez heureusement de cet Enfant mort dont je la delivrai. Le cordon de l'ombilic de son Enfant étoit naturellement fort court, & étoit outre cela embarassé au col de l'Enfant; ce qui prolongea fort le travail de la Mere, à qui je fis considerer par son exemple la necessité qu'il y a que les Femmes grosses menent une vie plus sedentaire qu'elle n'avoit fait, en entreprenant un si long & penible voyage dans l'état où elle étoit.

84. OBSERVATION. Le 18. Octobre 1697. j'ai accouché une Femme d'un tres-gros Enfant mâle, mort en son ventre depuis trois ou quatre jours qu'il y avoit qu'elle ne l'avoit senti remuer, sentant seulement un soulevement de temps en temps, aprés s'être blessée par une extrême colere où elle se mit huit ou dix jours auparavant, contre un de ses domestiques; & encore plus manifestement en voulant elle-même donner le foüet à un de ses Enfans, qui regimboit fortement contre sa Mere qui le vouloit ainsi

châtier. Cet Enfant mort dont je la delivrai avoit les épaules si larges, que ma seule force n'auroit pas été suffisante à le tirer du ventre de sa Mere, si je n'eusse fait tirer par une autre personne un linge dont j'avois engagé la tête sous le menton, pour me donner lieu de dégager en même temps plus facilement les épaules du passage, où elles étoient arrêtées.

85. Observation. Le 18. Decembre 1697. j'ai accouché une Dame d'une fille qui vint au terme de huit mois, & qui étoit assez vigoureuse pour vivre dans la suite, quoique la Mere eût eu un continuel écoulement de ses eaux durant tout le dernier mois de cette grossesse; ces eaux ayant même paru considerablement teintes de sang, cinq ou six jours devant son accouchement. Cet exemple me confirma aussi-bien qu'un tres-grand nombre d'autres que j'ai vûs, que les Enfans nez à huit mois vivent incomparablement mieux, & qu'ils sont toûjours bien plus vigoureux que les Enfans nez à sept mois; mais se peut-il jamais trouver un plus bel exemple pour prouver cette verité, que celui de Monsieur Dionis mon parent, Oncle de Monsieur Dionis mon Cousin, premier Chirurgien de Madame la Duchesse de Bourgogne, lequel n'est mort que depuis quelques années, aprés avoir vêcu quatre vingt six ans, quoi qu'il fut né à huit mois de la grossesse de sa Mere, par une occasion bien fatale qui en avoit acceleré l'accouchement. J'en ai rapporté les raisons au chapitre premier de mon second Livre des Accouchemens, & plusieurs exemples dans mon Livre d'Observations.

86. Observation. Le 24. Janvier 1698. je vis une Femme qui venoit d'accoucher prématurément de deux petites filles au terme de six mois & demi de sa grossesse, qui lui fut encore plus fatale que n'avoient été douze ou quinze autres, où je l'avois toûjours vûë malheureusement avorter de tous les enfans qu'elle avoit conçûs, qui, quoi qu'ils fussent presque tous vivans lors qu'elle en avortoit ainsi prématurément, depuis le troisiéme mois jusques au cinquiéme mois inclusivement de toutes ses precedentes grossesses, perissoient tous peu d'heures aprés, nonobstant toutes les précautions qu'elle eut apportées, pour tâcher d'éviter un si grand malheur qui lui étoit arrivé un si grand nombre de fois reiterées consécutivement, comme je viens de dire: de sorte que cette Femme voyant qu'avec les salutaires conseils que je lui avois donnez pour la conservation de sa grossesse, elle s'étoit heureusement preservée cette derniere fois jusques au terme de six mois & demi, elle avoit une grande esperance de la conserver jusques à terme de neuf mois complets, dont elle fut enfin frustrée par l'avortement de ces deux petites filles, qui ne vêcurent que jusques au lendemain. Cette Femme avoit eu durant dix ou douze jours un petit flux de ventre, avec une toux qui lui étoit survenuë, aprés un purgatif qu'elle avoit pris par le conseil d'un Medecin de ses amis, qui au lieu d'aider d'autant mieux à la conservation de sa grossesse jusques à terme, avoit d'autant plus contribué à la faire accoucher prématurément, à quoi elle étoit d'elle-même par sa propre constitution naturelle toute disposée: de sorte qu'on peut bien dire, comme j'ai fait, que cette derniere couche lui fut encore plus fatale que n'avoient été toutes les

autres precedentes ; car elle mourut enfin quarante jours ensuite, ayant été durant tout ce temps là malade d'une fiévre continuë avec redoublemens. On voit quelquefois de ces sortes de Femmes, qui, quoi qu'elles ayent en elles par une tres-malheureuse fecondité, une disposition à les faire facilement concevoir leurs Enfans, en ont aussi une autre qui les fait aussi facilement, mais encore bien plus malheureusement avorter.

87. OBSERVATION. Le 25. Janvier 1698. je vis une Dame qui vuida en ma presence en prenant son bassin, un petit Enfant tout envelopé de ses membranes & de ses eaux, avec une mediocre perte de sang au terme de deux mois ou environ de sa grossesse. Elle me dit qu'elle avoit fait un tres-mechant resve en dormant, qui l'avoit extrêmement fatiguée, s'étant subitement éveillée en ce temps avec une grande palpitation de cœur, qui lui avoit duré plus d'une demi-heure, ce qui avoit bien pu autant contribuer à lui causer cet avortement, que plusieurs voyages qu'elle avoit faits ensuite de Versailles à Paris & à Marly, au lieu de se tenir de repos comme elle auroit dû faire pour la conservation de sa grossesse, ainsi que je lui avois conseillé. J'ai encore vû cette même Dame avoir dans la suite deux ou trois avortemens au même temps ou environ de ses grossesses ; ce qui faisoit bien connoître la disposition qu'elle avoit en elle à un si malheureux accident.

88. OBSERVATION. Le 26. Janvier 1698. j'ai accouché une Femme d'un Enfant qui presentoit l'épaule avec sortie du cordon de l'ombilic ; ce qui l'avoit fait mourir en son ventre devant que j'eusse été mandé pour la secourir, comme je fis, en tirant cet Enfant par les pieds, aprés l'avoir retourné. Cette Femme me dit pour lors qu'elle avoit été presque entierement guerie d'une issuë involontaire d'urine où je l'avois vûë aprés son precedent accouchement, causée par une fistule qui lui étoit arrivée ensuite de la pourriture qui s'étoit faite à ses parties, quoi que la Sage-Femme qui l'avoit accouchée ne lui eût fait aucune violence à ce qu'elle m'assura, ainsi qu'il étoit encore arrivé à une autre Femme que j'avois vûë en pareil accident. Ces sortes de fistules peuvent bien quelquefois guerir quand elles sont petites, mais les grandes sont ordinairement incurables.

89. OBSERVATION. Le 27. Janvier 1698. j'ai accouché une Femme d'une fille, qui vint naturellement à terme ; la Mere ayant été fort incommodée dés le commencement de cette grossesse qui étoit sa septiéme, avoit consulté plusieurs Medecins, qui n'ayant pas connu sa grossesse, lui avoient fait faire beaucoup de remedes inutiles, & la vouloient encore faire saigner du pied lors qu'elle me consulta sur toutes ses incommoditez, que je connus bien ne proceder certainement que d'une veritable grossesse, dont l'ayant assûrée, elle cessa aussi-tôt l'usage de tous les remedes qu'on lui vouloit faire faire aussi mal-à-propos que tous les autres qu'on lui avoit conseillez dans l'ignorance de sa grossesse. Elle se trouva si bien du salutaire conseil que je lui donnai, n'étant pour lors grosse que de quatre mois, qui étoit de ne faire aucun remede dans la suite que ceux qui pouvoient convenir à une Femme grosse, qu'elle porta son Enfant jusques à la fin de son terme dont je l'accouchai tres-heureusement.

90. OBSERVATION. Le 24. Mars 1698. j'ai accouché une Dame d'un garçon qui vint naturellement ; c'étoit le septiéme de ses Enfans, qui tous étoient de sexe masculin ; elle avoit eu les cinq premiers avec son défunt Mari, ensuite dequoi ayant épousé un second Mari, elle eut les deux derniers dont je l'ai accouchée heureusement, comme j'ai aussi fait des cinq premiers ; ce qui faisoit bien voir la disposition qui étoit en elle d'engendrer plûtôt des garçons que des filles, bien contraire à celle de plusieurs autres Femmes que j'ai aussi moi-même acouchées d'un encore plus grand nombre de filles qu'elles avoient faites toutes de suite ; mais l'exemple de cette Dame dont je viens de parler m'a trés bien fait connoître l'inconstance des felicitez humaines : car aprés avoir eu sept garçons tout de suite, & en être accouchée fort heureusement, comme j'ai dit, elle devint grosse l'année suivante d'une fille qu'elle souhaitoit passionément ; mais s'étant blessée vers la fin du huitiéme mois de cette derniere grossesse, elle fut surprise d'une perte de sang durant quinze jours qui se renouvellant par intervalles de temps en temps, devint enfin si excessive, que je fus obligé de l'accoucher, pour tâcher de lui sauver la vie & à son Enfant, comme j'ai fait à un grand nombre d'autres Femmes avec un heureux évenement ; mais ayant été appellé trop tard pour l'aider en cette extrême necessité, le secours que je lui donnai en l'accouchant, ne lui servit qu'à prolonger sa vie durant quelques heures ; car l'extrême foiblesse où cette excessive perte de sang l'avoit reduite, la fit mourir deux heures aprés que je l'eus delivrée de son Enfant, qui ayant été baptisé, vêcut encore quatre ou cinq jours aprés la Mere.

91. OBSERVATION. Le 30. Mars 1698. je fus à Versailles où je delivrai une Femme de l'arriere-faix qui lui étoit resté en la matrice depuis douze jours entiers, qu'il y avoit qu'elle étoit avortée d'un Enfant de quatre mois, sa Sage Femme ne l'ayant pas pu delivrer de cet arriere-faix, ayant trouvé, à ce qu'elle me dit, la matrice fermée incontinent aprés la sortie de l'Enfant. Cet arriere-faix ainsi resté avoit causé à cette Femme une tres-grande perte de sang, suivie de plusieurs foiblesses reiterées, qui la mettant en grand danger de la vie, obligerent le Medecin qui la voyoit, de me mander pour la secourir, comme je fis en la delivrant, aussi-tôt que je fus arrivé chez elle, de cet arriere-faix retenu en la matrice depuis un si long temps, aprés quoi elle se porta tres-bien.

92. OBSERVATION. Le 16. Avril 1698. je vis une Femme avec un Medecin son parent qui fut accouchée en nôtre presence par un Chirurgien qui lui tira avec une extrême peine durant prés de deux heures un tres-gros Enfant mort en son ventre, & qui étoit resté la tête fortement engagée au passage. Comme c'étoit son premier Enfant, elle avoit eu durant cinq jours entiers un tres-laborieux travail, sans pouvoir accoucher : elle avoit pour lors le ventre extraordinairement tendu, une grosse fiévre, avec un frequent vomissement, & un hoquet, tous lesquels accidens marquoient assez la disposition inflammatoire qui étoit en tout son bas ventre ; ce que voyant je jugeai bien que cette operation lui seroit inutile, & tres-laborieuse, comme elle

elle fut en effet ; cette Femme mourut un jour ensuite, ainsi que je l'avois prédit.

93. OBSERVATION. Le 25. Avril 1698. je vis une pauvre Femme morte, à qui un Chirurgien qui étoit présent, venoit de faire l'operation Cesarienne, apres qu'elle fut expirée grosse à terme, par la violence de trois fortes convulsions dont elle avoit été subitement surprise: ce Chirurgien me dit qu'il avoit trouvé son Enfant mort, & que c'étoit la seconde grossesse de cette Femme. Son Mari qui m'étoit venu querir pour la secourir dans un si pressant besoin, me dit qu'elle étoit neanmoins accouchée assez heureusement de son premier Enfant ; mais qu'elle étoit sujette à l'Epilepsie depuis huit ans, qu'elle avoit eu une tres-grande frayeur. Il fut fort surpris de ce qu'en entrant dans la chambre de sa Femme avec moi, qui venoit pour la secourir, s'il eut été possible, nous la trouvâmes morte ainsi malheureureusement avec son Enfant, que ce Chirurgien venoit de lui tirer du ventre de la maniere que je viens de dire.

94. OBSERVATION. Le 26. Avril 1698. j'ai accouché une Femme d'un garçon, qui vint naturellement à terme, & qui se portoit tres-bien, quoi qu'elle eût vuidé une tres-grande abondance d'eau sans douleur un mois auparavant, & qu'elle eut continué d'en vuider par plusieurs autres fois depuis ce temps-là ; & j'ai même vû plusieurs autres Femmes en vuider de la sorte en abondance plus de deux mois auparavant, & ne laisser pas dans la suite de conserver leur grossesse, & d'accoucher aussi heureusement à terme que si cet accident ne leur fut pas arrivé. L'écoulement prématuré de ces eaux vient de la foiblesse des membranes qui les contiennent, & qui venant à s'ouvrir par la violence qu'elles reçoivent dans une trop grande distension, ou par quelque effort que la Femme peut avoir fait, laissent en même temps écouler les eaux qu'elles contiennent, par le lieu où elles ont été entr'ouvertes ; de sorte que si ce même lieu étoit vers la partie inferieure de ces membranes toutes les eaux s'en écouleroient, aprés quoi les douleurs de l'Accouchement succederoient infailliblement ; mais lors que l'ouverture est superieure, il ne s'en écoule que la sur-abondance, jusques à cette ouverture, aprés quoi cet écoulement vient à cesser pour quelque temps, & recommence aussi quelquefois à paroître dans la suite, lorsque de nouvelles eaux s'y étant engendrées en une suffisante quantité, viennent par intervalles à renouveler le même accident.

95. OBSERVATION. Le 27. Avril 1698. j'ai accouché une Dame d'une petite fille de six mois, qui pour être venuë à un terme si prématuré ne vêcut qu'un jour. Je tirai cet Enfant par les pieds qu'il presentoit : la Mere avoit pour lors une grande jaunisse qui lui étoit arrivée depuis dix ou douze jours, par l'extrême chagrin qu'elle avoit eu de la mort de son Pere ; ce qui avoit beaucoup contribué à la faire accoucher ainsi prématurément, comme aussi un purgatif qu'on lui avoit fait prendre depuis trois ou quatre jours pour la guerir, à ce que l'on prétendoit, de sa jaunisse : & quoi que son travail n'eût pas été fort laborieux, elle eut durant deux ou trois heures ensuite une

si grande évacuation de vuidanges qu'elle en eut plusieurs foiblesses, aprés quoi elle se porta assez bien nonobstant ces accidens qui lui étoient arrivez.

96. OBSERVATION. Le 28. Avril 1698. j'ai accouché une Dame d'une petite fille au terme de huit mois & huit jours, qui se portoit assez bien, quoi que la Mere eût eu une mediocre perte de sang durant sept ou huit jours, n'étant pour lors grosse que de trois mois, comme il lui étoit déja arrivé dans ses deux précedentes grossesses, nonobstant quoi elle n'avoit pas laissé d'accoucher heureusement dans la premiere semaine du neuviéme mois de sa grossesse, d'Enfans qui se portoient bien, ainsi qu'elle fit encore en celle-ci.

97. OBSERVATION. Le 9. Mai 1698. j'ai accouché une Femme au terme de sept mois de son premier Enfant, qui presentoit le cul devant, & étoit mort depuis peu au ventre de sa Mere, qui aprés s'être assez bien portée dans tout le temps de sa grossesse, fut tout d'un coup surprise d'un tres-violent mal de tête avec un si grand éblouïssement de la vûë, durant deux jours entiers, que l'on fut obligé de la saigner trois-fois en trois jours de temps, aprés quoi sa vûë que l'on apprehendoit qu'elle ne perdît se rétablit. Le cordon de cet Enfant mort dont je la delivrai, étoit tout noir & corrompu dans toute son étenduë, & l'arriere-faix en étoit à demi schirreux: cette Femme se porta assez bien aprés être accouchée durant un mois entier; mais aprés cela elle fut tout d'un coup surprise de convulsion & d'une forte apoplexie dont elle mourut subitement en deux heures de temps: ce funeste accident lui arriva le jour precedent que ses mois avoient commencé à paroître: de sorte que la nature n'ayant pas pû se dégager entierement de la superfluité surabondante des menstruës comme elle avoit tâché de faire, il se fit un si grand transport d'humeurs au cerveau, qu'elle en tomba en même temps dans cette apoplexie qui la fit ainsi mourir.

98. OBSERVATION. Le 4. Juillet 1698. j'ai accouché une Femme grosse de huit mois & demi, qui étoit dans une tres-grande perte de sang qui l'avoit réduite à l'extremité de la vie, lorsque je fus appellé par sa Sage-Femme pour la secourir. Je fus obligé de retourner son Enfant pour le tirer promptement par les pieds, sans quoi elle seroit indubitablement morte de cette perte de sang, qui venant du détachement de l'arriere-faix, avoit déja fait mourir l'Enfant; mais aprés que j'eus fait cette operation qui fut salutaire à la Mere, qui se porta bien dans la suite; sa Sage-Femme m'en donnant des loüanges, que j'attribuai à Dieu seul, qui dans ces sortes d'operations périlleuses conduit le jugement & les mains du Chirurgien qui les entreprend dans une si urgente necessité; me dit pour lors avoir vû il y avoit environ douze ans, un Chirurgien faire en sa presence l'operation Cesariene à une Femme, pour lui tirer du ventre son Enfant qui étoit vivant, afin de lui procurer le Baptême, sans quoi il étoit en danger d'en être privé à ce qu'il prétendoit, par le peu d'esperance qu'il avoit que la Mere pût accoucher d'elle-même, étant en travail de cet Enfant qui étoit son premier, depuis plusieurs jours; mais par cette temerité il tua cette pauvre Femme, qui mourut

quelques jours aprés cette cruelle operation, qui fut à la verité salutaire à l'Enfant, puisqu'il vivoit encore lorsque cette Sage-Femme m'en fit la relation ; mais comme il pouvoit bien dans cette necessité ondoyer la tête de l'Enfant qui se presentoit au passage, & lui procurer par ce moyen le Baptême, je croi qu'il fit une grande faute, que j'estime un veritable crime, de n'avoir pas en cette occasion preferé la vie de la Mere à celle de l'Enfant, comme on doit toûjours faire, lorsqu'il est impossible de la sauver à tous deux. Si l'on m'alleguoit pour excuser la temerité de ce Chirurgien, la supposition qu'il faisoit que la Mere pouvoit échapper aprés cette operation ; cette supposition n'est pas bonne à faire à tous ceux qui sçavent aussi-bien que moi, que cette operation est toûjours mortelle à la Mere.

99. OBSERVATION. Le 6. Juillet 1698. j'ai accouché une Femme au terme de neuf mois d'un garçon qui venoit le cul devant : cette Femme avoit vuidé les eaux de son Enfant quinze jours auparavant, nonobstant quoi cet Enfant se portoit tres-bien. Je le laissai venir en cette mauvaise situation, voyant que la mere avoit des douleurs assez fortes pour esperer qu'elle en accoucheroit promptement. comme elle fit : car j'ai souvent connu par experience qu'il étoit plus sûr de laisser venir les Enfans en cette mauvaise posture, quand les douleurs de la Mere sont tres-bonnes, que de risquer à les retourner sans une urgente necessité.

100. OBSERVATION. Le 24. Juillet 1698. j'ai accouché une Femme au terme de huit mois de deux Enfans mâles qui se portoient bien, quoi que la Mere eût eu une perte de sang au second mois de sa grossesse, causée par de l'Emetique qu'on lui avoit fait prendre fort imprudemment, attribuant les incommoditez qu'elle avoit pour lors, à autre maladie qu'à sa grossesse qu'elle ignora elle-même, jusqu'à ce que l'ayant visitée, je lui fis connoître dés ce même temps, qu'elle étoit veritablement grosse, sans quoi elle n'auroit pas conservé sa grossesse, comme elle fit, en suivant les salutaires conseils que je lui donnai pour ce sujet.

101. OBSERVATION. Le 28. Juillet 1698. j'ai accouché une Dame de son premier Enfant, qui étoit une petite fille qu'elle avoit portée morte en son ventre depuis quinze jours qu'elle ne l'avoit point senti remuer, aprés l'avoir senti s'agiter extraordinairement durant un jour, & qui paroissoit à sa proportion, être du terme de sept mois ou environ ; mais comme cette Dame n'avoit que dix-huit ans, & qu'elle n'avoit jamais été bien reglée de ses mois, sa grossesse avoit été ignorée durant les trois premiers mois par elle-même, & par plusieurs personnes qu'elle avoit consultées sur ses incommoditez, qui lui avoient fait prendre tres-mal à propos quantité de remedes pour lui procurer l'évacuation de ses menstruës, croyant que toutes ces incommoditez dont elle se plaignoit, ne venoient que de leur simple retention, en quoi ils s'étoient fort trompez : cela fit que dans la suite aprés un parfait rétablissement de sa santé, étant redevenuë grosse, & ayant suivi les salutaires conseils que je lui donnai, elle conserva bien ses autres grossesses ; & je l'ai accouchée fort heureusement de plusieurs autres Enfans vivans.

102. Observation. Le 18. Août 1698. j'ai accouché une Dame au terme de cinq mois de sa grossesse, d'une petite fille qui venoit les pieds devant; cette Dame avoit déja eu deux mois auparavant, une grande disposition à avorter de cet Enfant dés ce temps-là, ayant senti pour lors durant trois ou quatre heures des douleurs dans le ventre, avec un considerable écoulement d'eau de la matrice, nonobstant quoi elle avoit encore porté cet Enfant deux mois, & en avorta ainsi sans aucune autre cause manifeste.

103. Observation. Le 22. Août 1698. j'ai accouché une Dame d'un Enfant mâle, qui expira aussi-tôt que je l'eus reçû. Il s'étoit bien presenté la tête la premiere, qui est la posture naturelle qu'il devoit avoir; mais par un grand malheur pour cet Enfant, c'étoit avec une continuelle sortie du cordon de l'ombilic, qui fut tellement comprimé par la tête de l'Enfant durant toute la longueur du travail, que cet accident fut cause de sa mort en naissant de la sorte; à quoi je ne pus pas remedier par toutes les precautions que je pus apporter pour repousser au dedans ce cordon qui se presentoit toûjours devant la tête, qui le repoussoit continuellement au dehors à chaque douleur qui survenoit à la Mere: & comme ces douleurs étoient de tres-mauvaise nature, & peu efficaces, l'Enfant fut tellement debilité par l'interception du sang dans ce cordon ainsi comprimé durant plus d'une grande heure, ce fâcheux accident fut cause qu'il expira un quart-d'heure aprés être né de la sorte. J'aurois bien pu en cette occasion tenter de retourner cet Enfant pour le tirer par les pieds; mais comme c'étoit un tres-gros Enfant qui auroit rendu l'operation tres-laborieuse, je n'eusse pas pu le faire sans mettre la Mere en risque de la vie aussi-bien que l'Enfant: c'est pourquoi je jugeai plus à propos de laisser venir l'Enfant dans la posture où il s'étoit presenté, que de les mettre tous deux conjointement dans ce danger.

104. Observation. Le 11. Septembre 1698. j'ai accouché une Dame au terme de trois mois ou environ de sa grossesse, d'un petit fetus de la grosseur d'une petite mouche à miel. Cette Dame n'étant encore grosse que de quinze jours ou trois semaines, fut surprise d'une violente colique nephretique, à quoi elle étoit ordinairement sujette, qui lui causa de tres-frequens vomissemens, pour lesquels son Medecin ne la croyant pas grosse, lui fit prendre pour lors un doux Emetique, prétendant remedier par ce moyen à son vomissement; mais voyant que ce remede n'avoit pas operé comme il le desiroit, il lui fit prendre encore quelques jours ensuite une medecine purgative, qui lui causa durant quelques jours une petite perte de sang, qui cessa neanmoins aprés qu'elle eut été saignée du bras par mon conseil, pour remedier à ce nouvel accident, qui ayant dés ce temps-là détruit le principe de vie en ce petit fetus, fut cause qu'il resta de la proportion qu'il étoit pour lors, jusques au temps qu'il fut expulsé, qui étoit environ la fin du troisiéme mois de sa grossesse, aprés une perte de sang qui avoit toûjours continué à cette Dame durant quinze jours; mais si on l'eut seulement saignée sans lui faire aucun autre remede, comme je l'avois conseillé, il y

auroit eu lieu d'esperer qu'elle auroit pu plus facilement conserver sa grossesse, comme elle a bien fait plusieurs autres grossesses suivantes dont je l'ai accouchée heureusement à terme d'Enfans vivans.

105. OBSERVATION. Le 12. Septembre 1698. j'ai accouché une Dame d'un garçon qui vint naturellement; elle avoit vuidé par la matrice quelques eaux glaireuses plus de trois semaines auparavant, sentant même quelques douleurs qui pouvoient faire croire qu'elle accoucheroit dés ce temps-là, & d'autant plûtôt en ce que sa matrice étoit dilatée de la largeur de l'extremité du doigt, ce qui donnoit lieu de sentir manifestement la tête de son Enfant, nonobstant quoi elle ne laissa pas de le porter encore durant ces trois semaines, & d'en accoucher heureusement. Lorsque cette Dame vuida, comme j'ai dit, ses eaux glaireuses de la matrice, la partie superieure de l'orifice interne me parut tumefiée de la grosseur de la moitié d'un œuf, & allongée jusques à paroître à l'exterieure du passage, comme si ç'eût été une espece de descente de matrice, qui se reduisit neanmoins par le repos au lit que je lui conseillai de garder durant quelques jours, & par une saignée du bras que je lui fit faire.

106. OBSERVATION. Le 20. Septembre 1698. je vis une Dame âgée de cinquante-huit ans, qui aprés avoir perdu par l'âge l'évacuation de ses menstruës depuis dix ans, avoit été surprise d'une perte de sang avec caillots dont elle étoit incommodée depuis six mois, qui venoit d'un ulcere carcinomateux en la matrice que je crus pour lors la devoir faire mourir tres-certainement dans la suite, comme il arriva trois mois aprés que je l'eus vûë en cet état. Elle étoit outre cela sujette à une fâcheuse colique nephretique, qui lui faisoit souvent vuider des pierres d'une grosseur considerable par le conduit de l'urine : & quoique sa maladie fut entierement incurable comme sont tous les ulceres carcinomateux de la matrice, dont j'ai vû plus de trois cens exemples en d'autres Femmes qui en sont toutes mortes dans la suite, ainsi que je leur avois auparavant prédit, il n'y en a pas eu une à qui plusieurs differens Charlatans n'eussent promis de les guerir par l'effet des prétendus remedes qu'ils leurs avoient donnez, comme il s'en trouva plusieurs qui firent en vain une pareille promesse à cette Dame, à qui ils donnerent beaucoup de remedes qui ne servirent qu'à la faire encore d'autant plûtôt mourir.

107. OBSERVATION. Le 21. Septembre 1698. j'ai delivré une Dame d'une espece de mole toute particuliere, composée d'un tres-grand nombre de vessicules remplies d'eau en maniere d'hidatide ; toute leur masse ressemblante aux grains d'une grape de raisin, qui étoient de differente grosseur, tout farcis de sang caillé dans leurs intervales. Cette Dame croyoit pour lors être grosse de plus de cinq mois, & avoir senti quelquefois mouvoir en son ventre, comme si ç'eut été un veritable Enfant ; ce qui devoit être attribué à certains tressaillemens de la matrice qui lui arrivoient de temps en temps ; & elle avoit une mediocre perte de sang qui lui avoit toûjours continué depuis trois mois, comme je l'avois vû arriver en une autre Femme

dont j'ai parlé en l'Observation 377. de mon Livre d'Observations. Deux jours aprés que j'eus delivré cette Dame de cette espece de mole, je vis encore une autre Femme, qui aprés un pareil soupçon de grossesse de cinq mois & une mediocre perte de sang depuis deux mois & demi, qui cessoit un peu & remuoit par intervalles, fut surprise tout d'un coup d'une perte plus abondante, & vuida une semblabe mole composée aussi d'un tres-grand nombre de pareilles vessicules, qui s'étoient ainsi irregulierement engendrées dans les premiers jours de la conception; toutes les particules de la matiere seminale au lieu de former un Enfant, comme elles auroient dû faire dans une disposition naturelle, ne formant par leur mouvement confus & desordonné qu'un corps étrange, comme étoit celui dont je viens de faire la description.

108. Observation. Le 12. Novembre 1698. j'ai accouché une Dame au terme de huit mois & demi de sa grossesse, d'un Enfant mâle mort en son ventre par le détachement de l'arriere-faix, qui avoit causé à la Mere une perte de sang interieurement, si abondante, que son Enfant en étoit mort, ce qui n'étoit arrivé que depuis un jour, comme il me parut vrai-semblable, par la disposition de l'Enfant qui n'étoit point corrompu, & par de gros caillots de sang endurcis dont toute la face interieure de l'arriere-faix étoit farcie, ce qui manifestoit bien le détachement prématuré qui en étoit arrivé, qui avoit fait ainsi perir l'Enfant, qui avoit le col embarassé de deux tours de son cordon, laquelle disposition avoit beaucoup contribué à cet accident, avec l'agitation extraordinaire d'un carosse fort rude que la Mere avoit soufferte le jour même & la veille de celui auquel elle accoucha. On peut facilement concevoir comme le cordon d'un Enfant fort accourci par les contours dont il a le col embarassé, ne lui laisse plus la liberté de se mouvoir facilement, sans tirailler en même temps l'arriere-faix auquel il est attaché; à quoi contribuë d'autant plus la Mere, qui au lieu de mener une vie sedentaire, vient à s'agiter extraordinairement dans le dernier mois de sa grossesse.

109. Observation. Le 4. Decembre 1698. j'ai accouché une Dame d'un tres-gros garçon qui venoit la face en dessus; cette Dame avoit pour lors une grande douleur de côté, avec une fluxion de poitrine qui luy avoit déja causé trois accés de fiévre, dont le dernier avoit excité par sa violence les douleurs de l'accouchement, qui au lieu de la soulager de cette fluxion de poitrine, comme on esperoit contre mon sentiment, au contraire cette funeste maladie en fut aprés tellement augmentée, que cette Dame mourut le quatriéme jour de son accouchement comme je l'avois bien prédit dés le lendemain que je la vis avec une suppression de vuidange, une tres-grosse fiévre, & une si grande difficulté de respirer avec ralement, qu'elle étoit obligée d'être continuellement à son seant, ses crachats étant tanez & d'une tres-mauvaise qualité, avec augmentation de sa douleur de côté; par tous lesquels signes je connus bien qu'elle mourroit tres-certainement dans peu de jours, comme il arriva. Il faut observer par cet exemple ce que j'ai

connu par beaucoup d'autres ſemblables ; qui eſt que tant s'en faut que les Femmes qui accouchent lorſqu'elles ont quelque maladie, qui de ſoi étoit déja fort dangereuſe, en ſoient ſoulagées aprés leur accouchement, comme on l'eſpere ſouvent en vain, bien au contraire, cette même maladie en devient ordinairement plus dangereuſe, par une entiere ſuppreſſion de vuidanges de la couche qui arrive, parce que la nature, qui eſt pour lors occupée par une maladie, qui étant de ſoi tres-dangereuſe, comme j'ai dit, ne ſe pouvant pas bien dégager, ainſi qu'elle devroit faire par une bonne & loüable évacuation des vuidanges de la couche, & ſes humeurs retenuës venant à refluer vers les parties principales, augmentent ainſi la maladie & la rendent encore plus funeſte qu'elle n'étoit avant l'accouchement.

110. OBSERVATION. Le 10. Decembre 1698. j'ai accouché une Dame d'un Enfant mâle vivant au huitiéme mois de ſa groſſeſſe, étant pour lors en une ſi grande perte de ſang avec des foibleſſes reiterées, que ſi je ne l'euſſe accouchée en retournant ſon Enfant pour le tirer par les pieds, elle ſeroit indubitablement morte dans peu d'heures avec ſon Enfant dans le ventre. Il y avoit ſix ſemaines entieres que cette perte duroit à cette Dame, qui s'étoit bleſſée en allant au voyage que la Cour fit à Compiegne ; mais comme cette perte étoit ſeulement mediocre durant tout ce temps, elle s'arrêta par pluſieurs intervalles par le moyen de deux ſaignées du bras que je lui fis faire à differentes fois, & du repos au lit que je lui fis obſerver ; ce qui contribua beaucoup au ſalut de ſon Enfant qui ſe porta bien enſuite, quoi qu'il fut né de la ſorte à huit mois par le ſecours que je lui donnai, qui fut auſſi ſalutaire à la Mere.

111. OBSERVATION. Le 28. Decembre 1698. je vis à Verſailles une Dame qui ſe plaignoit d'être fort incommodée d'une grande peſanteur de la matrice depuis cinq ou ſix mois qu'elle étoit accouchée au terme de huit mois: cette Dame me dit pour lors qu'on l'avoit traitée depuis trois ou quatre mois, comme ſi elle eût eu une veritable relaxation de la matrice, pour laquelle on lui avoit fait garder le lit, & on lui avoit auſſi mis un Peſſaire, avec lequel on avoit prétendu la guerir de cette relaxation imaginaire, qui ne procedoit que d'une ſimple peſanteur de matrice, cauſée par un gonflement de cette partie qui s'obſervoit de temps en temps de la ſuperfluité des menſtruës, dont il ne ſe faiſoit pas une aſſez libre évacuation tant pour la durée du temps, que pour la qualité de cette même évacuation ; ce qui cauſoit toute ſon incommodité, que l'on augmentoit encore, en lui faiſant uſer mal à propos de Lotions aſtringentes en cette partie, qui en retenant les ſuperfluitez que la nature envoye ordinairement, augmentoient encore ſon incommodité au lieu de l'en ſoulager, comme je fis par les ſalutaires conſeils que je lui donnai ; de ſorte que les ayant ſuivis, elle fut non ſeulement guerie de cette peſanteur de matrice, dont elle avoit été ſi long-temps incommodée depuis ſa derniere couche, comme je viens de dire ; mais peu de mois enſuite elle redevint groſſe par trois fois conſecutives l'une aprés l'autre, de trois des plus beaux Enfans mâles que l'on puiſſe voir, qu'elle a portez

jusqu'à neuf mois entiers, & qui tous trois se portent parfaitement bien, quoique la Mere soit d'une delicatesse extraordinaire, & qui étant toûjours accouchée de tous ses autres Enfans precedens à des termes prématurez, les avoit tous vû mourir peu de temps ensuite; mais cette vertueuse Dame a aussi beaucoup contribué de sa part à la satisfaction qu'elle a d'avoir presentement une si belle lignée, en se contraigant de garder tres-exactement le lit, durant tous les trois derniers mois de ces trois dernieres grossesses, comme je lui avois conseillé; ce qui lui a si bien réussi, qu'elle a même porté le dernier de ces trois Enfans que je lui ai tous reçûs, huit ou dix jours plus que les neuf mois complets; & comme les Enfans sont ordinairement d'autant plus gros, qu'ils sejournent plus long-temps au ventre de leur Mere, ce dernier, pour cette raison, étoit le plus gros & le plus fort de tous ceux qu'elle avoit eu auparavant.

112. OBSERVATION. Le 27. Janvier 1699. j'ai accouché une Femme de de deux filles vivantes au terme de huit mois & huit jours, quoique la Mere eut eu quelques heures auparavant deux assez fortes convulsions, qui avoient été précedées d'un tres grand mal de tête durant toute la nuit: je la fis saigner deux fois du bras avant que de l'accoucher; & comme elle ne revenoit point à connoissance aprés être accouchée, je la fis saigner du pied dés le lendemain, aprés quoi la connoissance lui revint, & elle se porta bien ensuite; ses parens s'oposerent autant qu'ils purent à cette saignée du pied, vû les deux saignées du bras qu'on lui avoit faites le jour precedent, dans l'aprehension qu'ils avoient qu'elle ne mourut de foiblesse; mais ils connurent bien aprés, que sans ce remede elle seroit indubitablement morte, lequel au lieu de debiliter la nature, la fortifia au contraire, ayant été fait fort à propos, ainsi que la grandeur de l'accident le requeroit.

113. OBSERVATION. Le 8. Avril 1699. je vis une Dame grosse de sept mois ou environ, qui sentoit depuis quelques jours de tres-grandes douleurs de reins avec envie frequente d'uriner, qui lui causoient la fiévre, pour raison dequoi elle avoit déja été saignée par trois fois depuis dix jours sans aucun soulagement manifeste, & avoit même été baignée par le mauvais conseil du Chirurgien qui l'accouchoit ordinairement, joint à celui de deux Medecins qui furent d'avis de reïterer encore les bains, & plusieurs autres remedes qu'ils lui firent prendre, que je jugeai être pernicieux dans l'état present de sa grossesse, & qui pouvoient la faire accoucher prématurément, comme il arriva quelques jours ensuite, ainsi que je l'avois bien prédit; ses Medecins l'ayant fait saigner jusques à cinq fois, & ayant aussi continué à la baigner durant quelques jours, son travail se declara, & cela fut cause que son Enfant mourut peu aprés qu'elle fut ainsi prématurément accouchée; ce qui vrai-semblablement ne seroit pas arrivé, si on avoit suivi mon conseil, qui étoit de se contenter de trois saignées, qu'on lui avoit déja faites, & de lui faire prendre quelques émulsions, pour calmer un peu ses douleurs de reins, & les frequentes envies d'uriner qu'elle ressentoit, & sur tout de s'abstenir de l'usage des bains qu'on lui conseilloit contre mon sentiment;

timent ; qui est que c'est une grande imprudence de traiter les Femmes grosses dans les maladies qui leur arrivent, comme on feroit en semblables maladies, celles qui ne sont pas grosses.

114. OBSERVATION. Le 17. Juin 1699. je delivrai une Femme de l'arriere-faix d'un petit Enfant dont elle étoit avortée au terme de trois mois & demi de sa grossesse, il y avoit quatre jours ; la nature ayant facilement poussé dehors ce petit Enfant avec ses eaux ; mais comme la matrice ne s'étoit ouverte qu'à proportion de la petitesse de cet Enfant, l'arriere-faix fut retenu dedans, à cause de son volume qui étoit trois fois plus gros, comme il arrive assez ordinairement en ces sortes d'avortemens : cette Dame avoit pour lors une tres-grande perte de sang, qui cessa aussi-tôt que je l'eus delivrée de cet arriere-faix, qui en étoit la cause. L'accident de cette couche prématurée lui étoit arrivé ensuite d'un gros rhume avec une toux violente, & par des frequentes purgations que des Medecins qui la voyoient lui avoient conseillé de prendre pour remedier, à ce qu'ils prétendoient, à toutes les incommoditez dont elle se plaignoit ; mais au lieu de ces medecines purgatives, je lui aurois conseillé, si elle m'eût consulté sur ce sujet, de se faire saigner une fois du bras, & de prendre ensuite du lait d'ânesse, pour tâcher de calmer sa toux, qui fut encore plus irritée qu'elle n'étoit avant que de prendre ces medecines purgatives.

115. OBSERVATION. Le premier Juillet 1699. j'ai accouché une Dame d'un Enfant de sept mois & demi, ou environ, qui étoit si foible qu'il expira demi-heure ensuite : cet Enfant avoit tout le ventre extraordinairement tumefié par un tres-gros foye tout endurci, par un effet du mauvais temperament de la Mere, qui étoit souvent des quinze jours entiers sans avoir la liberté de son ventre, & ce qui me parut encore plus extraordinaire, est que tout l'épiderme du corps de cet Enfant se separoit tres-facilement de la peau, quoiqu'il fut encore vivant lorsque je le tirai du ventre de sa Mere, qui se porta neanmois assez bien aprés que je l'eus ainsi accouchée.

116. OBSERVATION. Le 17. Juillet 1699. je fus à Versailles delivrer une Dame qui étoit avortée d'un petit Enfant de trois mois le jour precedent, dont l'arriere-faix qui étoit resté en la matrice lui avoit causé une si grande perte de sang, qu'elle en tomboit continuellement en foiblesse ; ce qui m'obligea de la delivrer de cet arriere-faix retenu aussi-tôt que je fus arrivé chez elle pour la secourir, comme je fis dans ce pressant besoin ; aprés quoi cette perte qui l'avoit presque réduite à l'extremité, cessa aussi-tôt, & tous les accidens qu'elle lui avoit causez.

117. OBSERVATION. Au même mois de Juillet 1699. on me consulta pour une Dame qui accoucha au terme de neuf mois complets de son premier Enfant vivant, quoi qu'elle eût vuidé ses eaux il y avoit environ quinze jours, & qu'elle ne le sentit plus remuer depuis plus de huit jours, à ce qu'elle disoit ; ce qui faisoit croire au Chirurgien qui la devoit assister en son accouchement, que son Enfant étoit mort en son ventre, contre la verité, ne prenant pas garde que l'Enfant n'ayant plus la liberté de faire les mouvemens

particuliers de ses membres lorsque les eaux se sont écoulées, parce que la matrice se resserre & embrasse étroitement & immediatement l'Enfant, ce qui fait qu'il n'a plus pour lors que le mouvement de totalité de son corps, qui paroît une espece de mouvement de decidence qui peut tromper ceux qui n'y font pas reflexion, comme ce Chirurgien, qui vouloit fort imprudemment donner à cette Dame une medecine pour lui faire vuider, à ce qu'il prétendoit, son Enfant qu'il croyoit être mort en son ventre, ce que cette Dame n'ayant jamais voulu accepter pour l'extrême répugnance qu'elle avoit de prendre ce remede; cependant six heures aprés l'instance réïterée qu'on lui en avoit fait, son travail commença à se declarer naturellement, & elle accoucha ensuite tres-heureusement de son Enfant qui étoit bien vivant.

118. OBSERVATION. Le 17. Septembre 1699. j'ai accouché une Dame au terme de huit mois de sa grossesse, d'une fille qui avoit la tête d'une figure monstrueuse, n'ayant point de cerveau; mais au lieu de toute la partie superieure de la tête, on voyoit seulement une substance étrangere de couleur d'un rouge brun, qui y paroissoit, avec l'extrêmité inferieure du coronal & de l'occipital, & les deux yeux fort éminens en dehors; mais le reste étoit conformé à l'ordinaire avec les autres parties du corps, à l'exception des deux pieds qui étoient bots en dedans: & comme cette Dame me dit pour lors, que dés le commencement de sa grossesse, elle avoit fait un tres-fatiguant voyage, jusques à faire des vingt-cinq lieuës en un seul jour, il y avoit bien de l'apparence que ce fut la violente agitation qu'elle reçût en ce rude voyage, qui avoit contribué à donner à son Enfant la figure monstrueuse que l'on voyoit à sa tête & à ses pieds: cet Enfant étoit manifestement vivant, lorsque je le tirai du ventre de sa Mere, remuant assez fortement les bras & les jambes, sans toutefois faire aucun cri: mais il mourut un quart-d'heure ensuite, comme ont toûjours coûtume de faire tous ceux qui ont la tête ainsi monstrueuse, & que je l'ai vû arriver à cinq ou six autres Enfans, qui avoient à peu prés la tête figurée comme celui-ci avoit la sienne. On en peut voir plusieurs exemples au chapitre 10. de mon premier Livre des Accouchemens.

119. OBSERVATION. Le 24. Septembre 1699. j'ai accouché une Dame d'un tres-gros Enfant mâle qui presentoit le bras devant, & avoit le col embarassé de trois tours de son cordon: je le tirai par les pieds aprés avoir repoussé au dedans le bras qu'il présentoit, afin de lui retourner plus facilement le corps aussi-tôt que j'eus trouvé les deux pieds: cet Enfant étoit vivant, & se porta bien aprés être revenu au bout d'un quart-d'heure, de la foiblesse où il étoit, causée tant par la mauvaise situation en laquelle il s'étoit presenté, que par les contours de son cordon dont il avoit le col embarassé, qui avec la grosseur de l'Enfant, avoient rendu l'operation d'autant plus laborieuse.

120. OBSERVATION. Le 21. Octobre 1699. j'ai accouché une Dame grosse à terme, qui avoit une perte de sang depuis sept ou huit jours, qui étoit devenu enfin si excessive, que je fus obligé de l'accoucher pour lui sauver

la vie qu'elle couroit grand risque de perdre sans le secours que je lui donnai ; son Enfant étoit mort en son ventre, par la grandeur de cette perte de sang, qui venoit du détachement interieur de l'arriere-faix ; mais la Mere se porta bien ensuite.

121. OBSERVATION. Au mois de Decembre 1699. j'ai accouché à Versailles une Dame d'un garçon qui se portoit tres-bien, quoique la Mere eut eu la petite verole au cinquiéme mois de sa grossesse, ne lui étant resté aucune incommodité d'une si dangereuse maladie non plus qu'à son Enfant.

122. OBSERVATION. Le premier Juillet 1700. j'ai accouché une Dame au terme de sept mois & trois semaines, d'une petite fille assez foible, sur le corps de laquelle paroissoient plusieurs taches rouges, qui dénotoient que la santé de cet Enfant avoit été alterée par la mauvaise où étoit la Mere, qui pour lors étoit dans un grand accés de fiévre depuis vingt-quatre heures, dont elle avoit été surprise avec frisson ensuite, d'un rhume avec toux & douleurs de gorge, dont elle étoit fort incommodée depuis huit jours, & d'une douleur de côté fixe au dessous de la mammelle avec augmentation de sa toux & crachats teints de sang, qui marquoient en elle une vraie disposition pluretique qui la fit accoucher ainsi prématurément : cependant nonobstant tous ces fâcheux accidens qui donnoient lieu d'apprehender pour sa vie, elle se porta bien dans la suite, la nature s'étant bien degagée par une bonne & loüable évacuation des vuidanges de sa couche qui lui fut tres-salutaire.

123. OBSERVATION. Le 5. Novembre 1700. j'ai accouché une Dame d'un tres-gros Enfant mâle au terme de neuf mois complets, qui étoit fort sain, nonobstant un autre Enfant mâle Jumeau mort au ventre de sa Mere, lequel n'avoit que la proportion d'un Enfant de quatre mois & demi tout au plus, & paroissoit tout fletri & émacié, sans aucune feteur, étant encore envelopé de ses membranes & de ses eaux particulieres, & n'ayant qu'un même arriere-faix commun avec celui qui étoit vivant ; de sorte qu'il paroissoit que la Mere l'avoit porté plus de quatre mois mort en son ventre, sans avoir en aucune façon interessé sa santé ni celle de l'autre Enfant, qui étoit vivant, si non que celui-ci avoit le pied gauche fort contourné en dedans, en maniere de pied bot ; ce qui pouvoit venir de la situation contrainte qu'il avoit euë au ventre de la Mere, à cause de celle de cet autre Enfant mort.

124. OBSERVATION. Le 3. Decembre 1700. j'ai accouché une Dame au terme de neuf mois d'une fille qui vint naturellement, & qui se portoit fort bien, quoique la Mere eut été tres-malade d'une fiévre double-tierce continuë durant trois semaines, dont elle avoit été bien guerie depuis un mois, par l'usage du Quinquina, que je lui avois conseillé, aprés l'avoir fait saigner une fois du bras, comme on doit toûjours faire avant l'usage de ce remede pour le rendre plus salutaire à la Mere & à l'Enfant.

125. OBSERVATION. Le 11. Decembre j'ai accouché une Femme d'une fille qui vint fort naturellement, & sans aucune difficulté, nonobstant quoi la Mere mourut à la fin du neuviéme jour d'une fiévre maligne, dont son

Mari & ses Parens furent fort étonnez, vû qu'elle étoit accouchée si heureusement en leur presence, ne sçachant pas comme moi, que les Femmes accouchées sont beaucoup plus susceptibles en ce temps de toutes les maladies ausquelles elles ont quelque disposition : cet exemple me fit souvenir d'un autre bien plus considerable que j'ai vû une certaine année, il y a plus de quarante ans, où la plus grande partie des Femmes en couche moururent ainsi de fiévre maligne, quoi qu'elles fussent accouchées tres-heureusement; & la mortalité fut pour lors si grande sur toutes les Femmes accouchées en l'Hôtel-Dieu de Paris, que plus des deux tiers moururent de la sorte ; ce qui obligea Monsieur le Premier President de commettre plusieurs celebres Medecins &Chirurgiens pour faire ouverture de leurs corps aprés leur mort, pour en connoître la veritable cause ; ce qui ayant été executé, ils n'en trouverent point d'autre cause évidente.

126. Observation. Le 18. Fevrier 1701. je vis à Versailles une Femme qui avoit une perte de sang depuis deux mois, qui se renouvelloit assez considerablement, de temps en temps, & plusieurs autres incommoditez qu'un celebre Chirurgien qui l'avoit vûë le même jour, attribuoit à ce que l'on me dit, à un Squire de matrice, qu'il croyoit devoir devenir carcinomateux dans la suite : mais étant venu voir cette Femme suivant la requisition de son Mari qui avoit été fort alarmé du sentiment de ce Chirurgien, & l'ayant moi-même examinée, je trouvai que ce Chirurgien s'étoit fort trompé en son jugement, & que cette même Femme étoit veritablement grosse d'Enfant comme je l'en assurai pour lors aussi-bien que son Mari ; ce qui se trouva si vrai, qu'elle accoucha cinq ou six jours aprés, d'un petit Enfant de quatre mois & demi ou environ, qui vêcut deux ou trois heures, lequel auroit même pû être conservé jusques à terme au ventre de sa Mere, si sa grossesse avoit été connuë dans le commencement, & qu'on n'eut pas attribué, comme on avoit fait, à d'autres maladies imaginaires les incommoditez qu'elle ressentoit.

127. Observation. Le 18. Mars 1701. j'ai accouché une Femme d'un gros Enfant mâle, qui étoit si foible qu'il expira un quart-d'heure aprés, à cause que le cordon de son nombril avoit été poussé dehors dans le temps que je n'étois pas chez elle au moment que ses eaux se coulerent, qui firent sortir avec elles ce cordon ; & quoi que je l'eusse reduit au dedans aussitôt que je fus arrivé, n'y ayant pas pour lors une dilatation de la matrice, ni des douleurs assez fortes pour en esperer un prompt accouchement, qui auroit été necessaire pour le salut de l'Enfant, dont la tête comprimoit toûjours, cependant ce cordon quoique reduit, cela débilita tellement l'Enfant qu'il expira comme j'ai dit un quart-d'heure aprés être né de la sorte ; parce que l'Enfant ayant necessairement besoin d'être vivifié par le sang de sa Mere qui lui doit être communiqué durant tout le temps qu'il est en son ventre, s'il vient à en être privé par la forte compression de son cordon, il ne manque pas de perir en tres-peu de temps.

128. Observation. Le 27. Mars 1701. je vis une Dame qui venoit

d'avorter d'un Enfant mort au cinquiéme mois de sa premiere grossesse, ayant eu avant cela, durant douze ou quinze jours, une fiévre double tierce avec de grandes douleurs dans le ventre & dans les reins, qui contribuerent beaucoup à lui causer cet accident, qui fut funeste à l'Enfant. J'ai souvent vû que les Femmes grosses qui sont malades de ces sortes de fiévres, ont preque toûjours de tres grandes douleurs dans le ventre, & aux reins dans tous les redoublemens des accés de leur fiévre, causées par la grande ardeur de toutes les humeurs du corps, qui étant pour lors extraordinairement échauffées & rarefiées, & venant pour ce sujet à occuper plus de place qu'auparavant, & gonflant toutes les parties qui les contiennent, en font une distention tres-douloureuse, la même chose arrivant aussi aux eaux qui sont contenuës avec l'Enfant dans la matrice; ce qui provoque assez souvent prématurément les douleurs de l'accouchement.

129. OBSERVATION. Au mois de Mai 1701. je fus mandé pour voir une Dame grosse de huit mois, d'une habitude fort replete, qui avoit été surprise de deux fortes convulsions, aprés avoir été travaillée durant quinze jours d'un violent mal de tête, avec un éresypele qui avoit disparu depuis quelques jours, ensuite dequoi elle avoit été surprise de ces deux convulsions, qui me parurent pour ce sujet devoir être certainement funestes à cette Dame, comme je le declarai dés-lors à tous ses parens & amis qui étoient chez-elle, leur disant que je ne croyois pas qu'on put dans l'état present où elle étoit lui faire un meilleur remede que celui de la saigner au plûtôt, pour prévenir un troisiéme accés de cette convulsion, qui pourroit être encore plus violent que les deux précedens; mais un Medecin empirique qui étoit là present, s'opposa fortement au bon conseil que je donnai de faire saigner au plûtôt cette Dame, comme je viens de dire, sans alleguer d'autre raison que celle de dire que cette Dame étant au huitiéme mois de sa grossesse, si on venoit à la saigner, cette saignée la debilitant encore, la pourroit faire accoucher en ce prétendu mauvais mois de sa grossesse. Voyant cette opposition je me contentai, aprés avoir bien refuté la mauvaise raison de ce mauvais Medecin, de dire que je croyois que cette Dame mourroit tres-certainement dans peu, comme il arriva deux jours aprés avoir été accouchée par un celebre Chirurgien, ayant été encore surprise auparavant d'une troisiéme convulsion, ainsi que je l'avois prédit, qui obligea ses parens de mander au plûtôt ce Chirurgien pour l'accoucher, comme il fit fort-bien ayant trouvé lors qu'il fut mandé, que cette derniere convulsion plus forte que les precedentes avoit enfin excité en elle les douleurs de l'accouchement, qui ne fut pas neanmoins salutaire ni à la Mere, ni à l'Enfant, qui perirent tous deux par ce funeste accident, dont on auroit peut-être pû les garentir par deux ou trois saignées faites à propos, durant les quinze jours que cette Dame avoit été travaillée de ce violent mal de tête, qui fut le signe avant-coureur de cet éresypele qui parut ensuite, & des convulsions dont elle fut surprise.

130. OBSERVATION. Le premier Juillet 1701. j'ai accouché une Dame au

terme de cinq mois & demi de sa grossesse, d'une petite fille morte en son ventre par une perte de sang, qui quoi qu'elle ne parut que petite à l'exterieur, avoit été neanmoins grande au dedans ainsi qu'il me parut par beaucoup de caillots endurcis, qui furent poussez dehors avec le delivre dans le même moment que l'Enfant fut expulsé par une forte douleur qui lui survint, aprés beaucoup de petites & mauvaises qu'elle avoit euës durant trois ou quatre heures, ayant même eu une alienation de jugement durant une heure, qui donnoit lieu d'en apprehender un mauvais évenement; cependant elle accoucha assez facilement une demi-heure aprés que je lui eus fait tirer deux petites palettes de sang du bras, & elle se porta bien ensuite.

131. Observation. Le 13. Juillet 1701. je vis une Femme âgée de quarante-six ans, qui ayant été fort dereglée en ses mois depuis deux ans, avoit un Squire de matrice si considerable qu'il se manifestoit au dehors en lui mettant la main sur le ventre; ayant outre cela une espece de fougue que l'on sentoit sortir hors de l'orifice interne de la grosseur de l'extremité du doigt, lesquelles mauvaises dispositions je crus devoir certainement faire mourir cette Femme dans la suite, parce qu'elles me parurent de nature carcinomateuse.

132. Observation. Au mois d'Août 1701. j'ai accouché une Dame de son premier Enfant à terme, qui vint mort, quoique le travail de la Mere eut été peu laborieux; cependant je ne trouvai autre cause conjecturale de la mort de cet Enfant que d'avoir le col court & embarassé de deux ou trois tours du cordon de son nombril, ce qui n'étoit pas une cause bien manifeste: on pouvoit neanmoins attribuer ce mauvais évenement à cette seule cause, puisqu'il n'en paroissoit point d'autre.

133. Observation. Au même mois d'Août 1701. j'ai accouhé une Dame au terme de huit mois & demi de sa grossesse, d'un garçon qui se portoit assez bien, nonobstant le déplorable état où étoit la Mere qui étoit toute languissante depuis deux ans d'un abcés aux reins qui lui avoit causé un grand nombre de mauvais accidens, qui la firent enfin mourir huit mois ensuite, comme je l'avois bien prédit: cependant cette Dame, toute infirme qu'elle étoit, pour ce même abcés de reins qui la fit enfin perir de la maniere que je viens de dire, n'avoit pas laissé d'avoir fait encore quatre ou cinq autres Enfans, & de les porter tous jusques à terme dont je l'avois accouchée aussi heureusement que de ce dernier.

134. Observation. Le 22. Novembre 1701. un Chirurgien me fit voir un Enfant mâle âgé seulement de trois semaines, qui avoit une tumeur en l'aîne droite, qu'il me dit être, à ce qu'il croyoit une hernie en maniere de bubonocele; mais l'ayant examiné en sa presence, je lui fis voir manifestement que cette pretenduë hernie étoit un des testicules de l'Enfant qui n'étant pas descendu dans le scrotum, & étant resté en l'aîne, y formoit cette tumeur; & que la preuve de cela paroissoit tres-manifestement, en ce qu'il n'y avoit qu'un seul testicule dans le scrotum de cet Enfant, & pour ce

sujet je lui conseillai de ne mettre aucune compresse ni aucun bandage sur cette tumeur, de crainte de meurtrir & violenter le testicule qui y étoit resté, lequel descendroit de lui-même peu à peu avec le temps dans le scrotum, où il auroit dû être naturellement placé avec l'autre qui s'y rencontroit.

135. OBSERVATION. Le 24. Novembre 1701. je vis une Dame qui se croyant grosse de prés de trois mois, fut surprise d'une mediocre perte de sang durant un jour, aprés quoi elle vuida avec quelques mediocres douleurs, une espece de faux germe, dans lequel je trouvai un tres-petit fetus avorté qui n'étoit pas plus gros qu'un petit grain de chenevi qui étoit envelopé de ses eaux, où l'on voyoit un petit filet auquel il étoit attaché, qui n'étoit autre chose que le cordon du nombril de ce petit avorton, dont le principe de vie ayant été détruit peu de jours aprés sa conception, avoit été cause qu'il n'avoit pas grossi depuis ce temps.

136. OBSERVATION. Le 10. Decembre 1701. je vis une Dame qui venoit d'accoucher assez heureusement d'un gros Enfant mâle que sa garde avoit reçû. Cette Dame avoit eu durant trois jours de tres-mauvaises douleurs entrecoupées, qui cessoient le jour & augmentoient considerablement durant toutes les nuits, par une espece de redoublement de fiévre qui paroissoit maligne, & qui ayant fort augmenté la fit mourir au quatriéme jour aprés son accouchement, lui étant survenu un dévoyement avec une disposition à transport au cerveau, à quoi avoit beaucoup contribué un remede qu'on lui fit prendre fort mal à propos, qu'un de ses amis lui avoit donné, prétendant qu'il étoit tres-propre pour appaiser les tranchées dont elle se plaignoit: ce prétendu remede étoit composé de trois prises, dont elle prit deux les deux premiers jours, & voyant qu'elle n'en recevoit aucun soulagement, elle voulut prendre la troisiéme, mais elle ne l'eut pas si-tôt avalée qu'elle sentit une tres-grande chaleur dans son estomach avec plusieurs accidens qui la firent mourir le jour ensuite.

137. OBSERVATION. Le 14. Decembre 1701. j'ai accouché une Dame de son premier Enfant, qui étoit un garçon qui presentoit un des côtez de la face tournée en dessus, la tête étant renversée, dans l'impulsion des douleurs, sur l'épaule du côté opposite au côté de la face qui se presentoit; ce qui rendant la sortie de l'Enfant impossible m'obligea de le retourner pour le tirer par les pieds, & comme je fis, pour sauver la vie à la Mere & à l'Enfant qui se porterent bien tous deux par le salutaire secours que je leur donnai fort à propos. Ayant examiné cet Enfant, aprés que je l'eus ainsi tiré du ventre de sa Mere, je trouvai qu'il avoit quatre dents tres-visibles, deux en haut & deux en bas de different côté.

138. OBSERVATION. Le 2. Juillet 1702. j'ai accouché une Dame d'un garçon qui vint naturellement: c'étoit son second Enfant qui vint à la fin du neuviéme mois de sa grossesse; mais elle avoit été accouchée de son premier par un autre Chirurgien, n'étant alors qu'au terme de huit mois, & ce premier Enfant étant beaucoup plus petit pour ce sujet que ce second qui étoit

fort gros, l'ayant porté, comme j'ai dit, jusques à la fin du neuviéme mois: Elle me dit outre cela qu'en accouchant de son premier Enfant, elle avoit eu un renversement de matrice dont elle faillit à mourir, ayant senti des extrêmes douleurs pour lui remettre la matrice qui avoit été ainsi renversée, lorsque ce Chirurgien la voulut delivrer; mais par les précautions que je pris en l'accouchant de ce second Enfant je la garantis bien de ce dangereux accident qu'elle apprehendoit extrêmement, & elle se porta tres-bien ensuite.

139. OBSERVATION. Le 15. Juillet 1702. j'ai accouché une Dame de son premier Enfant qui étoit un garçon, dont le cordon de l'ombilic étoit de la moitié plus court qu'à l'ordinaire, ce qui avoit tellement contraint cet Enfant dans le ventre de sa Mere, qu'elle étoit souvent des cinq & six jours sans le sentir remuer, n'ayant pas une pleine liberté de se mouvoir à cause du peu de longueur qu'avoit son cordon, ce qui fut peut-être aussi cause qu'étant demeuré long-temps dans une posture contraire, les poignets de ses deux mains en devinrent mal conformez en maniere de mains potes, le pouce de chaque main paroissant vacillant, & sans os ni falanges qui le soûtint; à quoi avoit encore pu contribuer une tres forte imagination de la Mere qui se plaisoit durant sa grossesse à regarder attentivement un chien, qui laissoit tomber en dansant ses pates de devant comme si elles eussent été immobiles: cet Enfant au surplus etoit bien conformé de toutes les parties de son corps, & se portoit bien.

140. OBSERVATION. Le 6. Août 1702. j'ai accouché à Versailles une Dame d'une grosse fille qui presentoit le côté de la hanche avec un coude, il y avoit trois jours que cette Dame étoit en de continuelles mauvaises douleurs, & deux jours entiers que les eaux de son Enfant s'étoient écoulées, sans qu'il eut paru aucune dilatation de matrice suffisante pour pouvoir esperer l'accouchement; mais enfin lui étant survenu des douleurs assez fortes, la matrice commença à se dilater, & l'on connut que l'Enfant qui se presentoit en cette mauvaise posture avoit vuidé toutes ses matieres, & comme ces douleurs étoient devenuës assez fortes, le Chirurgien qui étoit auprés de cette Dame commença d'esperer qu'elle accoucheroit dans peu, par la croyance qu'il avoit que son Enfant venoit bien, à cause d'une espece de rondeur solide que la hanche & la fesse de l'Enfant qu'il sentoit s'avancer un peu vers le passage, y fesoient; mais ses douleurs qui lui avoient donné cette vaine esperance étant entierement cessées, on me manda pour la secourir, comme je fis aussi-tôt que je fus arrivé chez elle, aprés avoir reconnu qu'il étoit impossible que la nature put achever l'expulsion de cet Enfant dans la mauvaise situation où il étoit: c'est pourquoi je fus obligé de le dégager promptement & de le tirer par les pieds; & comme l'operation étoit laborieuse, & que cet Enfant étoit déja tres-foible avant que de l'entreprendre, il ne me parut, aprés l'avoir tiré du ventre de sa Mere vivant, que durant quelques momens, pendant lesquels il respira deux ou trois fois tres-manifestement; mais la Mere, nonobstant un si long & laborieux travail se porta bien ensuite.

141.

141. OBSERVATION. Le 29. Septembre 1702. j'ai accouché une Dame au terme de sept mois de sa grossesse, d'une petite fille qui ne vêcut que peu d'heures, sa naissance ayant été accelerée par un flux dyssenterique dont la Mere étoit fort incommodée depuis deux ou trois jours, & qui ayant toûjours continué aprés son accouchement avec grande foiblesse, vomissement, fiévre & transport au cerveau, la fit mourir le cinquiéme jour ensuite, comme je l'avois prédit, la voyant ainsi accouchée prématurément par la violence d'une si pernicieuse maladie.

142. OBSERVATION. Le 12. Novembre 1702. j'ai accouché une Dame à terme d'un garçon qui se portoit bien, quoi que la Mere eut été tres-violemment malade d'une colique nephretique, six semaines auparavant, qui lui avoit causé de continuels vomissemens durant cinq ou six jours qui m'obligerent à la faire saigner par deux fois du bras, & à lui faire prendre aussi par deux differentes fois un demi grain de Laudanum, qui produisirent un bon effet, & contribuerent à lui faire porter son Enfant jusques à terme, & à en accoucher aussi heureusement qu'elle fit.

143. OBSERVATION. Le 14. Decembre 1702. je vis une Dame à Versailles qui étoit accouchée depuis une heure, d'un garçon que je trouvai si foible en arrivant chez-elle, qu'il expira un quart-d'heure ensuite; la Mere n'ayant été secouruë en son accouchement que par sa Garde; qui, par son imprudence, fut cause de la mort de cet Enfant, dont le cordon étoit si court, que cette Garde l'avoit rompu en tirant l'Enfant; de sorte qu'aprés cela n'ayant pas songé de nouër ce cordon, comme elle le devoit faire devant que de s'occuper à délivrer la Mere de son arriere-faix, durant cet intervale de temps qui fut assez long, l'Enfant avoit perdu une si grande abondance de sang par son nombril, qui n'étoit pas encore noüé, & en étoit devenu si foible, qu'il expira en ma presence ainsi que je l'ai dit.

144. OBSERVATION. Le 2. Janvier 1703. je vis une Dame qui étoit avortée depuis quelques jours d'un petit fetus de deux ou trois mois tout émacié, dont le délivre étant resté en la matrice, n'en fut expulsé dans la suite qu'en suppuration, par des excretions purulentes & fort fetides, pendant douze ou quinze jours, durant lequel temps elle fut fort incommodée de vapeurs, & de maux de cœur procedans de l'infection que causent ces sortes de corps étranges retenus en la matrice, & d'une disposition fiévreuse qui dure ordinairement jusques à ce que l'on voye que les excretions de cette partie soient tout-à-fait purifiées; qui est la veritable marque qui fait connoître que la nature est tout-à-fait dégagée; aprés quoi l'on voit aussi-tôt cesser entierement tous les accidens que la restitution de ces corps étranges avoit causez, comme il arriva à cette Dame qui se porta bien ensuite.

145. OBSERVATION. Le 18. Mars 1703. un de mes Confreres me fit voir un fongus de substance assez solide, de la grosseur d'un mediocre œuf de poule, semblable en apparence à une espece de faux germe qu'il me dit avoir été vuidé & expulsé de la matrice d'une Femme âgée de soixante & quatorze ans, qui étoit Sage-Femme de profession, & qui l'avoit rendu la nuit

precedente aprés avoir eu une perte de sang qui lui avoit toûjours continué depuis plus de six mois, & avoit commencé à lui paroître il y avoit quatre ans, cessant quelquefois par intervalles. J'ouvris en sa presence ce corps étrange avec des ciseaux ; sa substance m'en parut fort coriace, spongieuse, & caverneuse, ayant en elle beaucoup de petites cellules ; mais il ne faut pas croire que ces sortes de corps étranges se puissent engendrer par conception; chose qui auroit été impossible en une Femme de soixante & quatorze ans ; ce sont des especes de fongus qui s'engendrent quelquefois dans la matrice où ils les font adherans, qui naissent d'une espece d'hemorroïde, en sa partie interieure ; de sorte que si leur adherance en cette partie n'est pas trop forte, la nature s'en peut quelquefois dégager d'elle-même, comme il étoit arrivé à cette Femme, ou bien on l'en peut délivrer quand on sent manifestement ces sortes de fongus se presenter à l'orifice interne de la matrice en les extirpant par la ligature, quand ils sont si avancez hors de l'orifice qu'on puisse faire cette operation, que j'ai moi-même faite avec bon succez à plusieurs Femmes.

146. Observation. Le 15. Mars 1703. je vis une jeune Femme accouchée depuis une heure de son premier Enfant, qui étoit une tres-grosse fille morte en son ventre, par la violence des convulsions dont elle avoit été surprise, comme elle étoit dans un profond assoupissement, lors que je la vis, & sans aucune connoissance, avec plusieurs autres accidens pernicieux, je crûs bien qu'elle mourroit tres-certainement, comme il arriva dés le jour suivant, étant toûjours restée aprés son accouchement sans aucune connoissance. J'ai bien vû beaucoup de Femmes rechapper qui avoient été surprises de tres-violentes convulsions avant que d'accoucher ; mais elles étoient revenuës à connoissance dans les intervales des convulsions; & pour celles qui restoient ainsi sans aucune connoissance aprés être accouchées, je les ai vûës presque toutes mourir peu de temps aprés.

147. Observation. Le 23. May 1703. je fus mandé avec un grand empressement chez une Dame qui venoit d'être accouchée par sa Garde, qui assuroit, comme elle le croyoit, qu'il lui étoit encore resté un autre Enfant dans le ventre, & que pour le tirer il falloit de necessité avoir mon secours; mais cette Garde s'étoit tres-lourdement trompée ; car ayant moi-même examiné la chose aussi-tôt que je fus arrivé, je trouvay qu'il n'y avoit plus d'Enfant à venir ; mais seulement un fort gros arriere-faix qui se présentoit ; qui étoit celui de l'Enfant que cette Garde avoit seulement reçû, sans tirer dehors cet arriere-faix dont je delivrai cette Dame en un moment, ce que lui ayant fait connoître par démonstration, elle fut aussi-tôt toute consolée, & grandement joyeuse de ce que je l'avois en même temps délivrée de la grande apprehension que l'ignorance de sa Garde lui avoit causée ; & ce qui étoit de singulier en cette Dame est que cet Enfant, qui étoit son huitiéme Enfant, étoit encore une fille, comme avoient été les sept precedens qu'elle avoit eu sans avoir fait aucun garçon, de tous lesquels Enfans je l'avois accouchée, excepté deux autres que cette même Garde

lui avoit encore reçûs en mon absence ; ce qui faisoit connoître en elle, au grand regret de son Mari qui en étoit fort chagrin, la grande disposition qu'elle avoit d'engendrer toûjours des Enfans de ce même sexe feminin, toute contraire à celle de plusieurs autres Femmes que j'ai moi-même accouchées de sept garçons tout de suite.

148. OBSERVATION. Le 2. Août 1703. j'ai accouché une Dame d'un garçon qui presentoit le genoüil ; je le tirai par les pieds se portant tres-bien, nonobstant la mauvaise situation en laquelle il se presentoit, & que sa Mere eut eu une perte de sang fort considerable lors qu'elle n'étoit grosse que de deux mois, laquelle cessa par les bons conseils que je lui donnai, qui contribuerent beaucoup à lui faire porter son Enfant jusqu'à terme ; & cette même Dame étoit si sujette à avoir des Enfans mal situez dans la plûpart de ses accouchemens, que c'étoit le troisiéme Enfant mal tourné dont je l'avois tres-heureusement delivrée, le premier venoit le cul devant, le second presentoit les pieds, & ce dernier le genoüil, comme je viens de dire, tous lesquels Enfans se porterent tres-bien dans la suite & la Mere aussi.

149. OBSERVATION. Le 15 Avril 1704. je vis une Dame qui venoit d'avorter au cinq ou sixiéme mois de sa grossesse d'un petit Enfant tout émacié, mort en son ventre sans aucune cause manifeste de s'être blessée, que par l'extrême chagrin qu'elle avoit eu six semaines auparavant pour la mort de son premier Enfant, qui avoit ainsi fait perir dés ce temps ce dernier dont elle venoit d'avorter ; & quelques jours ensuite je vis une Marchande Drapiere, qui étoit aussi avortée depuis quatre jours au second mois de sa grossesse d'un petit fetus qui fut expulsé avec une perte de sang tres-abondante, sans autre cause manifeste de s'être blessée que celle d'avoir étendu les bras un peu trop fortement pour mesurer de l'étoffe sept ou huit jours auparavant : ces exemples font bien connoître que les Femmes sont obligées d'user de toutes sortes de précautions pour la conservation des Enfans dont elles sont grosses.

150. ET DERNIERE OBSERVATION. Je finirai enfin ces cent cinquante nouvelles & dernieres Observations, pour les joindre à la suite des sept cens autres que j'ai ci-devant données au public, par une Relation fidelle de quatre differens laborieux accouchemens d'une Dame à qui je donnai dans ses pressans besoins un tres-salutaire secours ; je n'avois pas voulu jusques à present communiquer cette Relation qu'à mes seuls amis ; mais comme je ne la croi pas moins utile au public que toutes mes autres Observations, j'ai jugé à propos de lui en faire part, la mettant ici dans son entier.

*RELATION TRES-SINCERE ET FIDELLE, Où l'on fait manifestement connoître la veritable cause de l'écoulement involontaire de l'urine dont Madame * . . . . fut incommodée depuis son dernier Accouchement, dans lequel je la secourus & la délivrai le 24. Novembre 1695. d'un tres-gros Enfant mort en son ventre, aprés un fort laborieux travail durant quatre jours.*

POur mieux connoître la veritable cause du fâcheux accident arrivé à Madame * . . . . depuis son dernier Accouchement, il est tres-necessaire de faire remarquer sa veritable disposition naturelle : cette Dame étoit d'une complexion assez delicate, sujette à de grand maux de reins, qui lui ont fait vuider souvent du gravier par les voyes de l'urine, & plusieurs fois même des pierres d'une grosseur bien considerable. Il faut sçavoir aussi qu'elle avoit l'espace d'entre les os du passage de l'Enfant naturellement si serré, qu'il auroit été entierement impossible qu'elle eût accouché de deux autres Enfans vivans, comme elle a fait dans la suite, si ces mêmes Enfans n'avoient été de plus d'un tiers moins gros que son dernier : c'est pourquoi avant que de faire la Relation du dernier Accouchement de cette Dame, il faut rapporter fidelement toutes les circonstances de ses trois précedens Accouchemens, où je l'ai toûjours assisté ; & dans tous lesquels, aussi-bien qu'en ce dernier, j'ose dire qu'aprés Dieu, je n'ai pas peu contribué à lui conserver la vie, qu'elle auroit indubitablement perduë, sans les salutaires secours qui lui furent donnez par mes soins.

Le premier Accouchement de Madame* . . . . fut le 31. Janvier 1691. l'on peut voir dans mon Livre d'*Observations sur la Grossesse & l'Accouchement des Femmes*, la Relation fidele que j'en donne en la DCIX. Observation, dans laquelle je parle de cette Dame dans les termes suivans, sans pourtant la nommer.

» Le trente-uniéme Janvier 1691. j'ai accouché une jeune Femme âgée de » vingt ans, de son premier Enfant, qui étoit un garçon, qui presentoit » le bras avec la tête, ses eaux s'étant écoulées dés le commencement de son » travail ; ce qui fut cause qu'il en fut rendu des plus laborieux. Je repous» sai le bras de l'Enfant jusqu'au derriere de sa tête, aussi-tôt que je le pus » faire, afin de lui donner lieu de venir naturellement, comme il vint en » effet ; mais ce ne fut qu'aprés avoir demeuré la tête au passage prés de » deux jours entiers, nonobstant quoi il vint vivant ; mais étant pour lors » tres foible, & ayant une fort grosse tumeur au dessus de la tête, causée » par la grande compression que cette partie avoit reçûë durant toute la

» longueur du temps qu'elle avoit été ainsi arrêtée entre les os du passage » de la Mere, qui étoient fort serrez; laquelle compression avoit été si ex-» trême, que le cuir chevelu se mortifia entierement en deux endroits, vers » les deux côtez de la tête, à l'opposite l'un de l'autre, de la largeur du » bout du doigt, jusqu'à découvrir l'os même d'un côté, de la largeur de » l'ongle du petit doigt. Cet Enfant revint néanmoins de la grande foiblesse » en laquelle il étoit, par les bons soins que j'en eus; & la grosse tumeur du » dessus de sa tête, que cette grande compression y avoit causé, se dissipa » peu à peu dés le jour même, comme il arrive assez ordinairement; & les » escarres de ces deux endroits du cuir chevelu qui avoient été mortifiez, » en étant tombez, les deux petits ulceres qui resterent en ces mêmes en-» droits, guérirent aprés quelque temps, l'un en dix ou douze jours, & l'au-» tre en trente-cinq jours seulement, à cause de l'os qui s'étoit découvert. » Aprés quoi ce même Enfant, qui avoit couru un si grand risque de la » vie, en demeurant si long-temps la tête arrêtée au passage, se porta par-» faitement bien, & la Mere aussi.

Ayant fait la description du premier Accouchement de Madame * .... & de toutes ses circonstances, il faut rapporter ce qui arriva de son second Accouchement, qui fut le premier Avril 1693. dont je fais encore une fidelle description, qu'on peut aussi voir en la DCLXXIV. Observation de mon Livre d'*Observations sur la Grossesse & l'Accouchement des Femmes*, dans les mêmes termes qui suivent.

» Le premier Avril 1693. j'ai accouché une Femme au terme de cinq » mois & demi de sa grossesse, d'un Enfant qu'elle portoit mort en son » ventre depuis un mois entier, qu'elle ne l'avoit point senti remuer, aprés » une troisiéme medecine que son Medecin lui avoit fait prendre, dont » elle avoit été trop fortement purgée Cette Femme n'étant grosse que de » trois mois, avoit eu la petite verole, dont elle étoit néanmoins bien gué-» rie, sentant même aprés sa guérison, tres-bien remuer son Enfant du-» rant quinze jours, jusqu'à ce qu'ayant été trop agitée par cette derniere » medecine purgative, il vint à mourir, comme il parut bien, en ce que » la Mere ne le sentit plus du tout remuer ensuite; & que quinze jours de-» vant que d'avorter de cet Enfant mort, elle fut surprise d'une perte de » sang assez abondante, qui ayant continué durant tout ce temps, provo-» qua enfin l'expulsion de ce même Enfant, qui me parût n'avoir que la » proportion d'un Enfant de quatre mois. Son corps étoit si corrompu, » qu'il étoit tout dépoüillé de son épiderme; mais il n'avoit aucun vestige » de la petite verole que sa Mere avoit euë, comme j'en ai vû en quelques » autres Enfans, de qui les Meres avoient été affligées de la même maladie » dans le temps de leur grossesse. L'arriere-faix de cet Enfant étoit aussi » gros que celui d'un Enfant à terme; ce qui fit que j'eus un peu de peine » à le tirer, parce que la matrice ne s'étoit ouverte qu'à proportion de la

» petitesse du corps de l'Enfant. Mais cet arriere-faix ne participoit pas de
» a corruption qui paroissoit en cet Enfant avorton, dont la Mere ayant
» été ainsi fort heureusement delivrée, se porta si bien ensuite, que je croi
» même que si son Medecin ne lui eût pas fait ainsi prendre malheureuse-
» ment cette troisiéme medecine, prétendant la purger entierement des
» mauvaises humeurs qu'il supposoit pouvoir être restées dans ses entrailles
» aprés la petite verole, dont elle étoit néanmoins fort bien guérie, elle
» auroit pû porter son Enfant vivant jusqu'à terme, & en accoucher heu-
» reusement.

Pour le troisiéme Accouchement de Madame * . . . qui fût le septiéme Juillet 1694. il n'y eut rien de particulier à remarquer, si non qu'elle accoucha de ce troisiéme Enfant avec beaucoup moins de difficulté que de son premier, n'ayant été qu'un seul jour en travail; parce que ce dernier Enfant qui étoit vivant, & qui se porte bien présentement, étoit pour lors fort petit; nonobstant quoi il ne pût pas être poussé dehors, sans que sa tête en parût d'abord toute applatie à cause de l'extrême compression qu'elle avoit reçûë par l'angustie des os de la Mere qui forment le passage, qu'elle avoit naturellement si extraordinairement serrez, qu'entre deux mille Femmes, il ne s'en rencontre pas une qui les ait ainsi conformez.

Ces trois premiers Accouchemens de Madame * . . . . étant décrits avec toutes leurs circonstances, il ne reste plus qu'à faire une fidele Relation de celles de son quatriéme & dernier Accouchement, où je l'ai encore secouruë, & où je n'ai pas moins contribué que dans les autres precedens, à sauver la vie à cette Dame, qu'elle auroit indubitablement perduë dés-lors, si je ne l'eusse délivrée, comme je fis, d'un tres-gros Enfant mort en son ventre, aprés un fort laborieux travail durant quatre jours, de la maniere qui suit.

Madame * . . . . grosse au terme de neuf mois entiers, & même de plusieurs jours par delà, s'étant mieux portée qu'à son ordinaire, & ayant eu un tres-grand appetit, qu'elle avoit bien satisfait durant tout le temps de cette derniere grossesse, fut surprise des premieres douleurs de l'Accouchement dés la nuit au matin du vingt-un Novembre 1695. auquel temps elle m'envoya querir pour la secourir. Etant arrivé chez-elle, je la trouvai dans une assez bonne disposition de la part des douleurs, pour en esperer un aussi heureux Accouchement qu'avoit été celui de son troisiéme Enfant, si ce quatriéme n'eût pas de beaucoup excedé en grosseur le troisiéme. Elle eut durant toute la journée par plusieurs & diverses fois de tres-fortes douleurs, qui auroient été plus que suffisantes pour faire heureusement accoucher toute autre Femme, qui n'auroit pas eu les os du passage aussi serrez, comme elle les a, par une mauvaise conformation de ses parties, qui lui étant naturelle, a fait toute la difficulté de son Accouchement. Aprés avoir eu durant ce premier jour de tres fortes douleurs, ces eaux s'écoulerent en ce temps à l'ordinaire; mais la tête de son Enfant, qui étoit des plus grof-

ses, ayant été poussée au commencement de ce passage trop étroit, elle y resta toûjours depuis ce premier jour aprés l'entier écoulement des eaux, sans pouvoir être poussée plus avant par les douleurs, qui ayant été tres-fortes & vigoureuses, commencerent à se ralentir peu à peu, & enfin à cesser tout-à-fait.

Je fis cependant tout ce que le jugement & l'experience de quarante années me purent suggerer pour réveiller les douleurs de Madame* . . . . en lui faisant prendre plusieurs remedes propres à produire cet effet, & la mettant dans plusieurs differentes situations convenables, qui lui procurerent par plusieurs fois de tres-bonnes & fortes douleurs, qui auroient été efficaces sans doute, si la grosseur de la tête de l'Enfant, & le vice de conformation des os du passage, n'avoient été en Madame * . . . . deux obstacles, qui furent aussi insurmontables durant le second & le troisiéme jour de son travail, qu'ils avoient été dés le premier jour. Enfin reconnoissant bien par le mauvais état où étoit ladite Dame au quatriéme jour de ce laborieux travail, qu'il n'y avoit plus lieu d'esperer qu'elle pût accoucher d'elle-même, sans les derniers secours de l'Art, je la fis saigner du bras une seconde fois, & lui fis prendre ensuite par la bouche une legere infusion de deux dragmes de sené avec le jus d'une orange; afin de réveiller encore, autant qu'il étoit possible, par ce petit purgatif, ses douleurs qui étoient entierement cessées.

Ce remede produisit bien l'effet qu'on en pouvoit esperer, & fit encore en cette extrêmité revenir de tres-bonnes douleurs, qui néanmoins furent aussi inutiles qu'auparavant, pour la même raison de l'angustie des os du passage, & de l'extrême grosseur de la tête de l'Enfant; qui par un trop long sejour qu'il y fit durant trois jours aprés l'écoulement des eaux, vint enfin à y perir.

Les choses restées en cet état, aprés avoir reconnu que les forces de Madame * . . . . diminuoient beaucoup, & qu'elle commençoit même d'avoir un transport au cerveau, avec alienation de jugement, par de frequens intervalles; je proposai à Madame * . . . . Mere de la Malade, & à Mr * . . . . son Mari, de mander Mr du Tertre leur Chirurgien ordinaire, qui n'est pas moins entendu au fait des Accouchemens qu'en celui de la saignée où il excelle. J'en fis accepter la proposition d'autant plus volontiers à Monsieur & à Madame * . . . & à ladite Madame * * * leur Mere, que je leur fis entendre qu'il pouvoit donner un meilleur conseil en cette occasion, que tout autre; parce qu'ayant été lui-même présent au premier Accouchement de Madame * . . . . il pouvoit plus facilement connoître la veritable cause de la difficulté qui se rencontroit en ce dernier, se souvenant bien de celle du premier, dont il avoit été témoin oculaire.

On le manda aussi-tôt pour déliberer avec moi sur ce qui étoit à faire; pour tâcher de sauver la vie à Madame * . . . . en l'extrêmité où elle étoit réduite. Monsieur du Tertre étant venu, & moi lui ayant exposé toutes les choses qui s'étoient passées depuis le commencement du

travail, & l'état preſent de la Malade, ledit Sieur du Tertre la toucha lui-même, & reconnut auſſi-tôt que la grande difficulté de l'Accouchement, procedoit veritablement de l'extrême anguſtie des os du paſſage, qui par une mauvaiſe conformation étoient, comme il a été dit, beaucoup plus ſerrez en Madame * .... qu'en toute autre Femme, ainſi que je lui fis remarquer. Cependant il fut du ſentiment qu'on pourroit tenter à lui donner un ſecond purgatif plus fort que celui que je lui avois fait prendre, il n'y avoit que quatre heures; afin, diſoit-il, d'exciter la nature à faire ſes derniers efforts; par leſquels il dit, qu'il eſperoit qu'elle pourroit peut-être accoucher de ce dernier Enfant, comme elle avoit fait de ſon premier en ſa preſence; & pour cet effet il conſeilla de lui exciter le vomiſſement, en lui faiſant prendre du Tartre Emetique, avec une once de Manne dans un boüillon; mais je lui dis poſitivement que je ne croyois pas que ce ſecond purgatif pût jamais faire accoucher Madame * .... en l'état où les choſes étoient; & que ne produiſant pas l'effet qu'on en eſpereroit inutilement, ce même ſecond purgatif, pris immediatement aprés l'agitation du premier, ne manqueroit pas d'allumer le feu dans les entrailles de Madame * .... & de lui cauſer une diſpoſition inflammatoire aux parties: j'inſiſtai même beaucoup, pour faire valoir mes raiſons; mais voyant que Mr du Tertre perſiſtoit toûjours à donner bonne eſperance de l'effet du remede qu'il avoit propoſé, je fus obligé d'y acquieſcer, pour ne pas paroître trop opiniâtre en mon ſentiment. Ce ne fut néanmoins qu'aprés avoir fait mon prognoſtic, de ce qui arriva dans la ſuite.

Madame * .... ayant pris ſur les huit heures du matin ce remede, que ſon Apotiquaire lui avoit preparé; il lui excita ſeulement pluſieurs nauſées, ſans aucun vomiſſement, & fit tout ſon effet par bas, comme je l'avois préjugé, & augmenta en même temps la diſpoſition inflammatoire qui commençoit d'être aux Parties; aprés quoi il ne reſtoit plus rien à faire en cette extrêmité, pour tâcher de ſauver la vie à Madame * .... qui avoit reçû ſes Sacremens dés le matin, que de tenter le dernier remede, dont Mr du Tertre étoit convenu avec moi; qui étoit de lui tirer ſon Enfant par le moyen du crochet, y ayant pour lors une certitude morale qu'il étoit mort en ſon ventre, par la longueur du temps qu'il y avoit, qu'elle ne l'avoit point ſenti remuer, & par le long ſejour que ſa tête avoit fait au paſſage: où elle avoit été dans une tres-grande compreſſion, & par des excrétions tres-puantes qui s'écouloient de la matrice.

C'eſt enfin ce que j'executai le ſuſdit jour vingt-quatre Novembre 1695. à une heure aprés midi; & comme j'avois bien reconnu que la tête de cét Enfant étoit ſi groſſe, qu'il auroit été impoſſible de la tirer ſans en diminuer le volume, à cauſe de l'anguſtie des os du paſſage de la Mere, je fis d'abord avec mon inſtrument, conduit avec prudence & jugement, comme il étoit convenable, une ouverture ſuffiſante entre les os parietaux de cette tête, par laquelle ouverture, aprés avoir vuidé avec deux de mes doigts une partie du cerveau, je fis paſſer cette tête applatie; aprés quoi l'ayant priſe

prise avec mes seules mains, j'achevai aussi-tôt de tirer le reste du corps de cet Enfant mort qui étoit des plus gros, & l'arriere-faix incontinent ensuite, qui fut suivi en même temps d'excrétions de la matrice qui étoient d'une infection si grande, que toutes les personnes qui étoient pour lors dans la chambre de la Malade, n'en purent supporter la puante odeur. Cependant comme durant toute cette operation, qui fut achevée en un demi quart d'heure, la Mere ne témoigna pas par aucune plainte extraordinaire que je lui eusse fait aucune violence considerable, on crût la voyant ainsi délivrée, qu'il y avoit lieu de bien esperer pour le recouvrement de sa santé; mais comme elle avoit pour lors une grosse fiévre, qui devint encore plus violente & maligne durant les trois ou quatre premiers jours aprés son Accouchement, par l'irritation, & par le feu que ce dernier purgatif avoit allumé dans toutes ses entrailles, avec un continuel flux de ventre & d'urine, il y eut lieu d'apprehender pour sa vie; ou que venant à réchaper, elle ne fut incommodée dans la suite d'un écoulement involontaire d'urine, qu'elle a eu toûjours depuis ce temps-là; & qui provenoit de ce que le col de la vessie ayant été trop fortement comprimé par la tête de l'Enfant resté au passage pendant quatre jours que ce travail a duré, il y est arrivé une mortification ensuite de l'inflammation qui y étoit dés les premiers jours, & qui en a fait separer une escarre de la largeur d'une piece de quinze sols, aprés quoi il est resté en ce même endroit une fistule qui cause ce continuel écoulement involontaire de l'urine, pour lequel Monsieur & Madame * . . . . ont consulté plusieurs fois Mr Bessiere, fameux Chirurgien, auquel j'expliquai au long ce qui donnoit à connoître la véritable cause de ce fâcheux accident, en lui faisant voir cette même portion du col de la vessie, qui s'en étoit détachée par la mortification qui y étoit arrivée, pour les raisons marquées ci-dessus, & que Mr Bessiere jugea toutes être tres-singulieres, qui étoit que cette portion du col de la vessie, qui s'en étoit ainsi separée, étoit toute farcie de quantité de petites pierres tres-solides, dont la substance étoit toute penetrée, lesquelles selon toute apparence, s'y étoient engendrées par les sédimens graveleux, ausquels ladite Dame étoit naturellement sujette, & qui s'y étoient amassez durant les quatre jours de son laborieux travail; la forte compression de la tête de l'Enfant restée au passage empêchant pour lors ces mêmes sédimens graveleux d'être expulsez de même que le plus liquide de l'urine, qui s'en échapoit toûjours par intervale.

Mais comme les ignorans, qui ne jugent ordinairement des choses que que par leur évenement, sans en rechercher ni examiner les veritables causes, & que les méchans, les médisans, & tous les envieux de la réputation que je me suis acquise dans l'exercice de mon Art, prennent occasion de cet accident de Madame * . . . . pour m'en imputer aussi faussement que malicieusement la cause; j'ai jugé à propos d'en informer le Public par cette sincere & véritable Relation, qui pourra aussi servir de fidele Instruction à tous ceux qui se verront obligez de consulter sur de pareilles incommoditez.

Certificat de Monsieur Bessiere, Maître Chirurgien Juré à Paris, Chirurgien du Roy en ses Camps & Armées, & de la Cour.

JE soussigné, certifie que la presente Relation est tres-fidele & veritable dans toutes ses circonstances, qui sont bien remarquables; en foi dequoi je l'ai signée. A Paris le 2. Fevrier 1696. BESSIERE.

Je ne puis rien ajoûter à cette fidele Relation, & aux Observations que j'ai ci-devant communiquées au Public de plus étonnant & de plus considerable, que ce qui est arrivé dans la suite à cette même Dame par sa malheureuse destinée, qu'elle ne put pas éviter, quoique je l'en eusse fait avertir par Madame sa belle-sœur, qui me dit en l'accouchant le dix Fevrier 1702. qu'elle étoit tres-affligée de se voir sans Enfans, ayant perdu depuis peu le seul qui lui étoit resté, qui étoit le troisiéme dont je l'avois accouchée le sept Juillet 1694. ainsi que je l'ai declaré dans la presente Relation; & qu'elle l'avoit priée de me demander si ce flux involontaire d'urine, dont elle avoit été incommodée durant une année, & duquel elle étoit neanmoins guerie dans la suite, ne l'empêcheroit pas de pouvoir esperer d'avoir encore quelqu'autre Enfant, qui la put consoler de la perte qu'elle avoit faite de celui que je lui avois reçû, & si au cas qu'elle devint grosse, je voudrois bien l'accoucher dans la suite; à laquelle demande je lui répondis que je croyois bien que cet accident ne l'empêcheroit pas de devenir grosse; mais que ce seroit le plus grand malheur qui lui pût arriver; préjugeant bien pour lors qu'elle periroit si elle la devenoit, par la difficulté qu'elle auroit en son Accouchement, qui ne seroit pas moins grande que celle de ses precedens, dont je l'avois heureusement delivrée. Qu'au reste elle pouvoit faire choix d'une autre personne que moi, pour la servir en cette occasion, qui lui seroit indubitablement fatale, si elle n'y étoit secouruë aussi-bien qu'elle le fut de moi, comme j'ai dit, dans tous ses quatre premiers Accouchemens: cependant, nonobstant un si positif avertissement, que je lui fis donner par Madame sa belle-Sœur, ne pouvant éviter, comme j'ai dit sa malheureuse destinée; elle redevint grosse, & pour se précautionner contre cette fatale prédiction, elle choisit à mon refus un celebre Chirurgien pour la secourir en son Accouchement, qui la vit mourir en sa presence deux heures aprés lui avoir tiré du ventre, avec une grande difficulté, son Enfant qui étoit mort durant le travail de la Mere, qui fut tres-laborieux durant deux ou trois jours, pour les raisons que j'ai assez declarées dans les descriptions que j'ai faites de ses precedens Accouchemens, qui pouvoient être connus de ce celebre Chirurgien qui l'accoucha cette derniere fois avec un si funeste évenement, fort contraire à la grande esperance qu'il avoit donnée de son habileté.

Comme j'ai entierement quitté depuis trois ans l'exercice de ma Profession, parce que les infirmitez de l'âge avancé où je suis sur ma

ſoixante-treiziéme année, ne me permettant pas de la continuer davantage, j'ai cru qu'aprés y avoir rempli mon devoir au mieux qu'il m'a été poſſible durant plus de cinquante ans, je pouvois me repoſer, & attendre avec patience l'heure à laquelle il plaira à Dieu de me retirer de ce monde, implorant cependant ſa grande miſericorde en laquelle je mets toute ma confiance, & le priant auſſi d'éclairer l'entendement de ceux qui liront les ouvrages que j'ai donnez au Public, concernans ma Profeſſion, & de leur inſpirer des moyens plus ſûrs pour aider les Femmes groſſes & accouchées & leurs Enfans, que tous ceux que j'ai enſeignez dans ces écrits, & que lui ſeul qui eſt digne de loüange, en ſoit à jamais glorifié par les uns & par les autres.

Table des matiéres contenuës dans les 150. dernieres obſervations ſur les maladies des Femmes groſſes & accouchées.

Aprobation pour les dernieres Observations de M. Mauriceau.

JE soussigné Conseiller, Lecteur & Professeur Royal, Docteur Regent de la Faculté de Medecine de Paris, certifie avoir examiné par l'ordre de Monseigneur le Chancelier, ce Manuscrit intitulé, *dernieres Observations de M. Mauriceau sur les Maladies des Femmes grosses & accouchées, &c.* dans lequel je n'ai rien trouvé qui ne soit tres digne de l'impression. Fait à Paris ce 27. Septembre 1706. ANDRY.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amez & féaux Conseillers, les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il apartiendra, SALUT. Nôtre bien amé François Mauriceau, Maître és Arts & ancien Prevôt des Maîtres Chirurgiens Jurez de nôtre bonne Ville de Paris, Nous a trés-humblement remonrré qu'il a ci-devant composé & fait imprimer avec nos Lettres de Permission un Ouvrage trés-instructif, touchant l'Art des Accouchemens, accompagné de figures convenables, intitulé *Traité des maladies des femmes grosses, & de celles qui sont accouchées, ensemble un grand nombre d'Observations sur la grossesse & sur l'accouchement des femmes, sur leurs maladies & sur celles des enfans nouveaux nez*, lequel Livre ayant paru trés-utile au public, il desiroit faire réimprimer augmenté des nouvelles & dernieres Observations qu'il a faites sur les maladies des femmes grosses & accouchées: Mais parce que le Privilege s'en trouve expiré & que l'Exposant est obligé à des frais & depenses qu'il lui convient faire à ce sujet; il Nous a fait suplier de lui accorder de nouveau nos Lettres sur ce necessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit Exposant & lui donner moyen de joüir du fruit de son travail, Nous lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Presentes de faire imprimer par tel Imprimeur qu'il voudra choisir ledit *Traité des maladies des femmes grosses & de celles qui sont accouchées, ensemble un grand nombre d'Observations sur la grossesse & l'accouchement des femmes, sur leurs maladies, & sur celles des enfans nouveaux nez, &c.* en telle forme, marge, caractere, & autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & debiter dans tous les lieux de nôtre Royaume, Pays, Terres & Seigneuries de nôtre obéïssance pendant le tems de huit ans consecutifs, à compter du jour de la date des Presentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs-Libraires & autres de contrefaire l'impression dudit Livre, & d'en introduire, vendre & debiter dans nôtre Royaume d'autre impression, que de celle qui aura été faite par l'ordre dudit Exposant

ſant en vertu des Preſentes, à peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant, & de tout dépens, dommages & interêts, à la charge que ces Preſentes seront enregiſtrées tout au long ſur les Regiſtres de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelle, que l'impreſſion dudit Livre ſera faite dans nôtre Royaume & non ailleurs, & ce en bon papier & bons caracteres, ſuivant les Reglemens de la Librairie; & qu'avant de l'expoſer en vente, il en ſera mis deux exemplaires dans nôtre Biblioteque, un dans celle de nôtre Château du Louvre & un dans celle de nôtre cher & féal Chevalier Chancelier de France, Sieur Phelipeaux, Comte de Ponchartrain. Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Preſentes, du contenu deſquelles Nous mandons & enjoignons de faire joüir ledit Expoſant ou ſes ayans cauſes pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie deſdites Preſentes qui ſera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre ſoit tenuë pour duëment ſignifiée & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conſeillers-Secretaires, foi ſoit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier nôtre Huiſſier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & neceſſaires, ſans autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires, CAR tel eſt nôtre plaiſir. Donné à Paris le quatriéme jour de Decembre l'an de grace 1706. & de nôtre Regne le ſoixante-quatre. Par le Roi en ſon Conſeil.
Signé, CARPOT.

Regiſtré ſur le Regiſtre N. 2. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 150. N. 331. conformement aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du Conſeil du 13. Août 1705. A Paris ce treiziéme jour de Decembre 1706. Signé, GUERIN.